

# « IL N'Y AURA PLUS DE CACAO ICI »

COMMENT LES  
ENTREPRISES  
EXPLOITENT LE  
CACAO D'AFRIQUE  
DE L'OUEST  
JUSQU'À METTRE  
EN PÉRIL LE  
SECTEUR



**CORPORATE ACCOUNTABILITY LAB**

Septembre 2023

Rédigé par Allie Brudney et Reynolds Taylor.  
Publié en septembre 2023.

Nous tenons à remercier les neuf communautés avec lesquelles nous avons discuté, ainsi que nos formidables interprètes et partenaires, notamment Komenan Kouasi, Jean-Claude Anzi, Elvis Opong-Mensah et Obed Erzuah. Nous sommes reconnaissants à nos partenaires pour le temps, les efforts et l'énergie qu'ils ont déployés pour collaborer avec nous. C'est grâce à leur assistance que nous avons pu rencontrer des communautés productrices de cacao, leur parler et apprendre d'elles.

Suggestion de citation : A. Brudney et R. Taylor, « Il n'y aura plus de cacao ici » Comment les entreprises exploitent le cacao d'Afrique de l'Ouest jusqu'à mettre en péril le secteur, Corporate Accountability Lab (septembre 2023).

Photo de couverture : cacaocultrices d'un village producteur de cacao au Ghana répondant à des questions posées par l'équipe de CAL (septembre 2022)

©2023 Corporate Accountability Lab. Tous droits réservés. L'ensemble du contenu de ce document est soumis aux conditions générales du contrat de licence de droits d'auteur de Corporate Accountability Lab. Pour en savoir plus, consultez : [corpaccountabilitylab.org/cal-copyright-license](https://corpaccountabilitylab.org/cal-copyright-license).

# TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	1
RECOMMANDATIONS .....	4
INTRODUCTION .....	6
MÉTHODOLOGIE.....	8
LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CACAO EN CÔTE D'IVOIRE ET AU GHANA : UN MODÈLE BASÉ SUR L'EXPLOITATION.....	9
a. Côte d'Ivoire .....	10
b. Ghana .....	12
LA PAUVRETÉ DES AGRICULTEURS : COMMENT LES GRANDES SOCIÉTÉS EXPLOITENT LES PAYSANS APPAUVRIS POUR LEUR PROPRE BÉNÉFICE .....	15
a. Le prix du cacao.....	15
b. Le différentiel de revenu décent (DRD).....	20
DES PARTIES PRENANTES INVISIBLES : LES FEMMES, LES ENFANTS ET LES OUVRIERS AGRICOLES.....	23
a. Les femmes dans les communautés productrices de cacao.....	23
b. Les enfants et le travail des enfants dans les communautés productrices de cacao .....	26
c. Les ouvriers agricoles dans les plantations de cacao.....	28
LES MENACES SUR LA SURVIE DES CACAOYÈRES : MALADIES DES ARBRES ET EXPLOITATION MINIÈRE AURIFÈRE.....	30
a. Maladies des arbres : le swollen shoot .....	30
b. Exploitation minière aurifère (galamsey).....	33
CONCLUSION .....	35

# RÉSUMÉ

Depuis des décennies, les grandes entreprises du cacao et du chocolat pillent la richesse de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Ces sociétés tirent le maximum de valeur possible des quelques 3 millions de tonnes de fèves de cacao récoltées chaque année par de petits cultivateurs des deux pays, au prix d'un dur labeur. En 2022, les entreprises du chocolat ont dégagé un chiffre d'affaires de 206 milliards de dollars, et leurs revenus pourraient atteindre 263 milliards de dollars d'ici 2030. Et pourtant, la rémunération des cacaoculteurs est souvent inférieure au seuil de pauvreté défini par la Banque mondiale, soit 2,15 \$ par jour en 2022.

Les prix auxquels ces sociétés achètent le cacao sont tellement bas que les agriculteurs n'ont souvent pas les moyens d'embaucher du personnel adulte, et comptent sur leurs enfants ou, dans certains cas, sur des enfants victimes de traite, pour les aider dans leur travail sur la plantation. L'incapacité de ces sociétés à payer un prix juste pour le cacao contribue directement aux violations des droits humains et aux dommages environnementaux qui caractérisent le secteur cacaoyer en Afrique de l'Ouest. Malgré les promesses faites il y a plus de vingt ans par certaines des plus grandes entreprises du cacao, qui s'engageaient à assainir la filière, peu de changements ont été observés. Les revenus des cacaoculteurs sont toujours très inférieurs au revenu décent, le travail dangereux des enfants reste courant et la traite des enfants persiste malgré les efforts des États d'Afrique de l'Ouest pour lutter contre ce fléau.

Les communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana sont menacées de toutes parts : les entreprises achètent le cacao à des prix excessivement bas et contournent les tentatives de régulation des prix ; des maladies déciment les cacaoyers, rendant encore plus difficile de vivre uniquement de cette culture ; et l'exploitation de mines d'or illégales continue à progresser, entraînant l'infiltration de substances chimiques toxiques dans les terres cultivées.

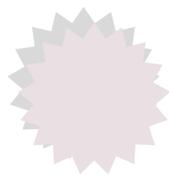
En septembre 2022, les équipes de CAL (Corporate Accountability Lab) se sont rendues dans neuf villages producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, les deux nations d'Afrique de l'Ouest qui produisent à elles seules les deux tiers du cacao récolté dans le monde. Les équipes de CAL ont discuté avec des chefs de tribu, des cacaoculteurs et leurs familles, des ouvriers agricoles et des villageois dont la survie dépend directement ou indirectement du secteur cacaoyer. Dans chaque



**UN CONSENSUS REMARQUABLE S'EST DÉGAGÉ... SUR LE FAIT QUE LE JUSTE PRIX POUR LE CACAO DOIT ÊTRE AU MOINS ÉGAL À TROIS FOIS LE TARIF ACTUEL.**

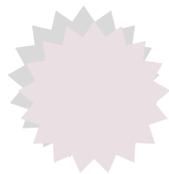
village visité, les cacaoculteurs et les ouvriers ont mentionné les prix insupportablement bas auxquels les entreprises achètent le cacao, ainsi que le fait qu'elles ne payent pas le différentiel de revenu décent (DRD), une augmentation de prix décidée par le gouvernement afin de garantir aux agriculteurs un prix plus élevé pour leur cacao. Vivre du cacao comporte des défis et des dangers qui varient en fonction du pays et des villages, mais un consensus remarquable s'est dégagé (parmi plus de 300 agriculteurs) sur le fait que le juste prix pour le cacao doit être au moins égal **à trois fois le tarif actuel**.

Les cacaoculteurs et leurs familles ont émis le souhait que leurs récits décrivant la dure réalité de la culture du cacao soient diffusés à un large public : la pauvreté, la dureté du travail, la difficulté à payer la scolarité des enfants ou à embaucher de la main-d'œuvre, la corruption au sein de la chaîne d'approvisionnement et l'impact dramatique des maladies qui déciment les arbres. Dans de nombreux villages, l'équipe de CAL s'est également entretenue avec de petits groupes de femmes désireuses de raconter leur quotidien, afin de nous confier des détails rarement abordés dans les conversations plus larges le plus souvent dominées par les hommes. Ce rapport relate leurs histoires, qui mettent l'accent sur les thèmes suivants :



## LA PAUVRETÉ DES AGRICULTEURS : COMMENT LES GRANDES SOCIÉTÉS EXPLOITENT LES PAYSANS APPAUVRIS POUR LEUR PROPRE BÉNÉFICE

Le prix garanti à la production fixé par les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana correspond au prix légal le plus bas auquel les entreprises peuvent acheter le cacao. Ce prix plancher reste très insuffisant. Malgré des décennies de discussions et de tergiversations au sujet des problèmes rencontrés dans le secteur cacaoyer, la situation a peu évolué. Les agriculteurs ont toujours des salaires de misère, souvent inférieurs au seuil de pauvreté de la Banque mondiale. En conséquence, ils peinent à rémunérer des ouvriers agricoles et comptent souvent sur leurs propres enfants (et dans certains cas, sur des enfants victimes de traite) pour récolter le cacao indispensable à leur survie. En 2022, des cultivateurs de toute la Côte d'Ivoire et du Ghana ont indiqué que les prix devraient être multipliés par trois pour leur assurer un revenu décent.



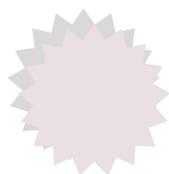
## DES PARTIES PRENANTES INVISIBLES : LES FEMMES, LES ENFANTS ET LES OUVRIERS AGRICOLES

Bien que les cacaoculteurs soient généralement présentés comme des hommes, des femmes et des filles travaillent sur les plantations et accomplissent quasiment le même travail que les hommes : planter, désherber, couper les cabosses des arbres et les ouvrir à l'aide d'une machette, sécher les fèves et les mettre à fermenter. Or, comme nous l'a confié l'une des femmes avec lesquelles nous avons discuté, « en tant que femme », elle ne fait pas seulement le travail d'un homme durant la

journée, mais elle doit ensuite assurer les tâches domestiques pendant que les hommes se reposent. Comme partout dans le monde, les femmes s'engagent dans des activités génératrices de revenus et sont également les principales responsables des soins non rémunérés, notamment de l'éducation des enfants, de la cuisine et du ménage, qui rendent possibles les activités génératrices de revenus.

Les enfants effectuent également un travail non négligeable dans les plantations de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana. Le travail des enfants, qui comprend des tâches dangereuses, est la conséquence directe des prix misérables auxquels les entreprises achètent leur cacao aux cultivateurs. Un paysan avec lequel l'équipe de Cal s'est entretenue l'a dit très clairement, expliquant que ses enfants seraient à l'école s'il avait plus d'argent. La prévalence du travail dangereux des enfants est visible, avec des enfants jeunes (parfois âgés d'à peine 11 ou 12 ans) qu'on rencontre sur la route le matin, balançant des machettes. Ces enfants se remarquent car, contrairement à beaucoup de leurs pairs, ils ne portent pas l'uniforme scolaire (courant dans les deux pays), malgré une progression notable des taux de scolarisation au cours des 10 dernières années.

Les ouvriers agricoles sont parmi les acteurs les plus invisibles de la chaîne d'approvisionnement du cacao. La plupart des études relatives aux violations des droits humains dans le secteur cacaoyer en Afrique de l'Ouest se concentrent sur les agriculteurs adultes et les travailleurs enfants. Peu de recherches ont été effectuées sur les ouvriers agricoles, notamment qui ils sont, d'où ils viennent et combien ils gagnent. Il est clair cependant que ces individus font partie des travailleurs les plus vulnérables, dépendant de la rémunération offerte par des agriculteurs qui ont eux-mêmes des revenus très faibles. D'après les conversations que nous avons eues avec des agriculteurs de villages ivoiriens et ghanéens, il semble que les ouvriers agricoles gagnent à peine plus d'un dollar par jour.



## LES MENACES SUR LA SURVIE DES CACAOYÈRES : MALADIES DES ARBRES ET EXPLOITATION MINIÈRE AURIFÈRE

Les agriculteurs et les communautés ont rapporté que la maladie due au virus du Cocoa Swollen Shoot (CSSV) et l'exploitation aurifère constituaient des menaces existentielles pour la culture du cacao. Cela fait des décennies que le CSSV (transmis par des cochenilles invisibles) attaque les cacaoyers, mais la maladie a frappé plus durement l'ouest de la Côte d'Ivoire au cours des 10 dernières années. Les agriculteurs voient leurs cacaoyers décimés aussi bien en Côte d'Ivoire qu'au Ghana.

Les plantations de cacao souffrent également de l'exploitation aurifère illégale, connue sous le nom de galamsey au Ghana, qui est source de dommages et de destruction. L'extraction de l'or représente une menace croissante pour les cacaoyères du Ghana, et touche dans une moindre mesure (du moins pour l'instant) la Côte d'Ivoire. Le Ghana Cocoa Board (COCOBOD), ainsi que le Syndicat général des travailleurs agricoles (GAWU), ont désigné le galamsey comme la principale menace pour la culture du cacao. Les agriculteurs, en particulier au Ghana, expliquent qu'ils craignent de se voir confisquer leurs terres par le galamsey.



*Cacaoculteurs lors d'une rencontre avec CAL au Ghana (septembre 2022)*

Les cacaoculteurs sont confrontés à une multitude de défis et de menaces pour leur survie. Ce sont eux qui en payent le prix (littéralement, en étant sous-payés) et qui doivent supporter les conséquences d'une mauvaise récolte, du CSSV ou de la proximité de mines d'or, alors que les entreprises du cacao et du chocolat continuent à enregistrer des bénéfices record. Il est temps, et plus que temps, que cela change. Les entreprises doivent payer aux cultivateurs un revenu décent qui rémunère le dur labeur qu'ils effectuent. En l'état, ces sociétés engrangent des bénéfices qui ne correspondent pas aux véritables coûts de production de la filière. Le principal ingrédient du chocolat est produit par les agriculteurs, qui ont droit à une part proportionnelle des milliards de dollars de revenus que les entreprises tirent de leur travail.

*En face : plantation de cacao (septembre 2022)*

# RECOMMANDATIONS

POUR LES ENTREPRISES :

1

**Les entreprises doivent offrir un revenu décent aux cacaoculteurs.** Les entreprises doivent payer immédiatement l'intégralité du différentiel de revenu décent (DRD), ainsi que les primes nationales fixées par la Côte d'Ivoire et le Ghana. Elles doivent également aller au-delà du prix plancher défini par le gouvernement pour garantir aux agriculteurs un revenu décent (le prix suggéré par les agriculteurs en septembre 2022 est de trois fois le tarif actuel), et s'assurer que la totalité de ce montant est perçue par les agriculteurs. À minima, les agriculteurs doivent être payés 3 166 \$ la tonne en Côte d'Ivoire et 3 116 \$ la tonne au Ghana. Ces prix sont alignés sur les calculs récents du revenu décent dans chaque pays, et équivalents à environ trois fois les prix que les agriculteurs ont déclaré recevoir en 2022.

2

**Les entreprises doivent offrir aux cacaoculteurs des contrats à long terme à prix fixe.** Les agriculteurs supportent la charge de la volatilité des marchés, qu'elle résulte du prix des matières premières ou des fluctuations de la demande. Cela génère de la précarité économique et de l'endettement, qui contribuent à créer des conditions favorables au travail forcé. Les contrats à long terme font peser le risque sur des acteurs de la chaîne du cacao mieux à même de l'absorber, ce qui se traduit par davantage de stabilité tout au long de cette chaîne.

3

**Les entreprises doivent garantir une transparence et une traçabilité complètes et publiques jusqu'au niveau de la plantation dans tous les pays où elles s'approvisionnent.** Elles doivent publier des informations au sujet des coopératives, des pisteurs et des plantations auprès desquels elles s'approvisionnent, y compris dans leurs chaînes d'approvisionnement indirectes. Les entreprises qui ne disposent pas de ces données doivent immédiatement prendre des mesures pour tracer leurs chaînes d'approvisionnement jusqu'à la plantation, et rendre ces informations publiques. Ceci est particulièrement important pour s'assurer qu'elles n'achètent pas du cacao produit dans des régions de Côte d'Ivoire et du Ghana victimes de déforestation.



## POUR LES GOUVERNEMENTS IVOIRIEN ET GHANÉEN :

**1** **Les gouvernements ivoirien et ghanéen doivent exiger des entreprises qu'elles payent le différentiel de revenu décent (DRD) et les primes nationales.** En tant que producteurs des deux tiers du cacao mondial, la Côte d'Ivoire et le Ghana doivent continuer à profiter de leur position dominante sur le marché du cacao pour obliger les entreprises à régler le DRD et les primes nationales, et à se rapprocher du prix garantissant un revenu décent. En outre, les gouvernements ivoirien et ghanéen doivent travailler en collaboration avec les gouvernements nigérian et camerounais pour s'assurer que les entreprises payent un juste prix à tous les producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest.

**2** **Les gouvernements ivoirien et ghanéen doivent mieux réguler les entreprises qui s'approvisionnent en cacao dans leur pays.** Cela implique notamment de s'assurer que le cacao acheté ne provient pas de zones déforestées, et que les agriculteurs perçoivent, au strict minimum, le prix garanti à la production pour leur cacao. Compte tenu du lien étroit entre le taux de déforestation et le prix du cacao, l'amélioration de la vie des cultivateurs et de la santé des forêts ivoiriennes et ghanéennes exige une régulation simultanée des prix auxquels les entreprises achètent le cacao et des terres d'où il provient.



# INTRODUCTION

Bientôt, « il n’y aura plus de cacao ici. » Ceci est le sentiment exprimé dans de nombreux villages de Côte d’Ivoire et du Ghana. Les cacaoculteurs estiment être au bord du gouffre pour de nombreuses raisons : les prix trop bas payés par les entreprises, la maladie qui décime les arbres, la progression de l’exploitation aurifère illégale sur ou à proximité de leurs terres et la fuite des jeunes gens qui quittent les villages pour rejoindre la ville. En Côte d’Ivoire, les agriculteurs sont alarmés par la destruction engendrée par le CSSV, et au moins l’un d’entre eux a déploré la perte de la totalité de sa plantation en une seule saison à cause de cette maladie. D’autres déclarent avoir perdu le tiers de leurs surfaces agricoles au cours des 10 dernières années. Au Ghana, certains agriculteurs ont également indiqué avoir perdu 60 % de leurs terres à cause de ce virus ; mais ils sont surtout préoccupés par l’exploitation minière artisanale illégale (appelée galamsey), et ce, même lorsqu’elle n’a pas encore atteint leur village. Ils s’inquiètent également du fait que leurs enfants ont commencé à chercher des opportunités en ville plutôt que de devenir paysans. Quelle qu’en soit la cause, les agriculteurs de Côte d’Ivoire et du Ghana craignent d’assister à la disparition prochaine des plantations de cacao.

Depuis des décennies, les entreprises du cacao et du chocolat pillent la richesse de la Côte d’Ivoire et du Ghana, et tirent le maximum de valeur possible du cacao récolté au prix d’un dur labeur dans de petites plantations d’Afrique de l’Ouest. Le prix payé pour le cacao est resté anormalement bas, malgré les bénéfices toujours croissants de ces sociétés. Le secteur mondial du cacao devrait atteindre une valeur annuelle de 263 milliards de dollars d’ici la fin de la décennie,<sup>1</sup> et pourtant, la rémunération des cacaoculteurs est souvent inférieure au seuil de pauvreté défini par la Banque mondiale, soit 2,15 \$ par jour.<sup>2</sup> L’incapacité des entreprises à payer un prix juste pour le cacao (qui soit un revenu décent et corresponde davantage au coût de production réel) est l’une des principales causes des problèmes de pauvreté et de violation des droits humains qui caractérisent le secteur, y compris le travail dangereux des enfants, la traite des enfants et la déforestation. S’il est vrai que l’augmentation du prix du cacao ne permettrait pas d’éradiquer immédiatement ces problèmes, elle constitue une étape essentielle vers la création d’une filière du cacao véritablement durable, pour les agriculteurs et pour la planète. Les entreprises ne sont pas avares de discours sur l’amélioration des conditions de la chaîne d’approvisionnement, mais peu de progrès peuvent être accomplis si l’on ne garantit pas d’abord un prix juste aux agriculteurs.

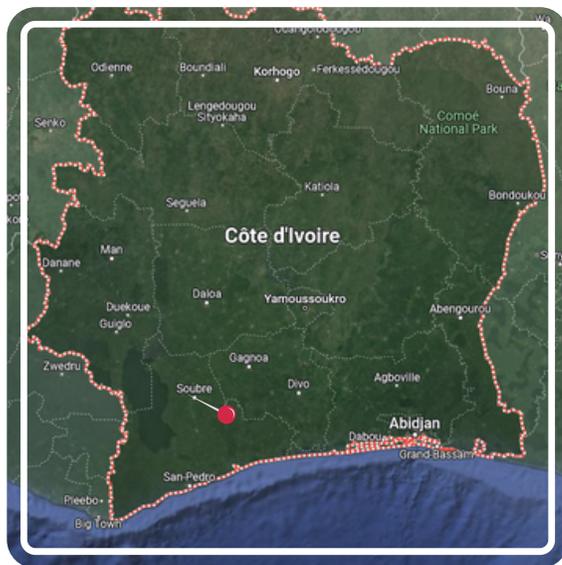
Selon les plus de 300 cacaoculteurs rencontrés par l’équipe de CAL en septembre 2022, le prix garanti à la production du cacao pour 2022/23 devrait tripler, ou presque, pour assurer un revenu décent,<sup>3</sup> pour atteindre 2 000 CFA le kilo (3,60 \$ le kilo)<sup>4</sup> en Côte d’Ivoire et 31,25 cedis le kilo (2,99 \$ le kilo), ou 2 000 cedis le sac de 64 kg (191,39 \$ le sac de 64 kg) au Ghana.<sup>5</sup> Toutefois, même s’il est plus élevé, ce prix ne prend pas en compte les sommes nécessaires pour mieux rémunérer les ouvriers agricoles, qui constituent souvent les parties prenantes les plus vulnérables,

et invisibles, de ce secteur. Il ressort de nos entretiens que les ouvriers agricoles en Côte d'Ivoire gagnent généralement entre 200 000 et 300 000 CFA par an (298 \$ à 448 \$<sup>6</sup>) ou entre 0,89 \$ et 1,34 \$ par jour (soit 41 à 62 % du seuil de pauvreté de la Banque mondiale défini à 2,15 \$ par jour).<sup>7</sup> Pour permettre aux agriculteurs d'embaucher des ouvriers et de leur verser un salaire décent, le prix du cacao devrait augmenter encore davantage.

Ce rapport présente les constats de CAL à la suite d'entretiens menés dans des villages de Côte d'Ivoire et du Ghana en septembre 2022. Après une brève explication de la méthodologie, il décrit la chaîne d'approvisionnement du cacao pour chacun des deux pays. Il aborde ensuite la réalité de la pauvreté des agriculteurs dans ces pays, ainsi que le lien entre les prix bas auxquels les entreprises achètent le cacao et les nombreux abus des droits humains observés dans le secteur.<sup>8</sup> Vient ensuite une discussion sur le rôle des acteurs « invisibles », à savoir les femmes, les enfants et les ouvriers agricoles. Enfin, il met en lumière diverses menaces existentielles qui pèsent sur les cacaoculteurs (outre les prix trop bas), y compris les maladies des arbres et l'exploitation aurifère illégale.

### SOUBRÉ, CÔTE D'IVOIRE

L'ÉQUIPE DE CAL A INTERVIEWÉ : PLUS DE **70 AGRICULTEURS** DANS **QUATRE VILLAGES PRODUCTEURS DE CACAO**



L'ÉQUIPE DE CAL A INTERVIEWÉ : PLUS DE **230 AGRICULTEURS** DANS **CINQ VILLAGES PRODUCTEURS DE CACAO**

### SEFWI WIAWSO, GHANA

# MÉTHODOLOGIE

Ce rapport se fonde essentiellement sur les informations recueillies lors des visites de CAL à des communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana en 2022. Ces informations sont complétées par des recherches documentaires.

En septembre 2022, des équipes de CAL se sont rendues dans neuf villages producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, et se sont entretenues avec plus de 70 agriculteurs dans quatre villages du département de Soubré en Côte d'Ivoire et plus de 230 agriculteurs dans cinq villages près de Sefwi Wiawso au Ghana. Ces hommes et ces femmes, souvent accompagnés de leurs enfants, représentent collectivement les quelques 10 000 cacaoculteurs et leurs familles vivant dans ces villages. Le département de Soubré et la zone proche de Sefwi Wiawso sont de grandes régions de production de cacao, emblématiques de la filière dans ces deux pays.<sup>9</sup> Les équipes de CAL ont été introduites dans ces villages par des organisations partenaires et des individus ayant une relation de longue date avec eux. CAL avait déjà visité certains de ces villages.

Dans de nombreux endroits, l'équipe de CAL s'est également entretenue avec de petits groupes de femmes qui lui ont confié des détails de leur quotidien généralement absents des conversations plus larges dominées par les hommes. Les cacaoculteurs et leurs familles ont demandé à plusieurs reprises que CAL relate la réalité de la culture du cacao : la pauvreté, la dureté du travail, la difficulté à payer la scolarité des enfants ou à embaucher de la main-d'œuvre, la corruption au sein de la chaîne d'approvisionnement et l'impact dramatique des maladies qui déciment les arbres. Les conclusions de ce rapport reposent sur les récits que les cacaoculteurs ont faits à CAL et ne sont pas représentatives d'un point de vue statistique.



*Cacaoculteurs lors d'une réunion avec CAL dans l'école d'un village ivoirien (septembre 2022)*



*Cacaoculteurs lors d'une rencontre avec CAL en Côte d'Ivoire (septembre 2022)*



DEPUIS DES DÉCENNIES, LES  
ENTREPRISES DU CACAO ET DU  
CHOCOLAT PILLENT LA  
RICHESSSE DE LA CÔTE D'IVOIRE  
ET DU GHANA, ET TIRENT LE  
MAXIMUM DE VALEUR  
POSSIBLE DU CACAO RÉCOLTÉ  
AU PRIX D'UN DUR LABEUR  
DANS DE PETITES  
PLANTATIONS D'AFRIQUE DE  
L'OUEST.

# LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CACAO EN CÔTE D'IVOIRE ET AU GHANA : UN MODÈLE BASÉ SUR L'EXPLOITATION

La Côte d'Ivoire et le Ghana sont les deux plus grands pays producteurs de cacao au monde et produisent presque les deux tiers du cacao mondial.<sup>10</sup> La Côte d'Ivoire est de loin le plus grand producteur, avec environ 40 % du cacao mondial ; le Ghana, quant à lui, en produit environ 20 %.<sup>11</sup> Ces deux pays dominent le marché du cacao servant à la production de chocolat en vrac, qui est ensuite utilisé dans la plupart des produits du chocolat, notamment les barres chocolatées, les pépites de chocolat, les cookies et la glace.

La majeure partie de la chaîne d'approvisionnement du cacao est identique en Côte d'Ivoire et au Ghana. Ces deux pays sont dotés de « conseils » de surveillance gouvernementaux chargés de réguler le secteur : le Conseil du Café Cacao (CCC) en Côte d'Ivoire et le Ghana Cocoa Board, ou COCOBOD, au Ghana.<sup>12</sup> Ces instances définissent chaque année le prix garanti à la production, c'est-à-dire le prix légal minimum qu'un acheteur doit payer à un agriculteur pour son cacao. Par ailleurs, elles délivrent des licences aux coopératives et aux sociétés exportatrices.<sup>13</sup> De nombreuses entreprises prétendent que le prix garanti est le prix qu'elles « sont obligées » de payer, mais ce n'est pas vrai : ce prix est un prix plancher, et non un prix plafond ; elles sont libres de payer plus si elles le souhaitent. Quelques entreprises payent effectivement un prix plus élevé, souvent par le biais de primes ou d'autres mécanismes tels que des programmes de certification.<sup>14</sup> Cependant, même ces prix plus élevés suffisent rarement à assurer un revenu décent pour les agriculteurs.

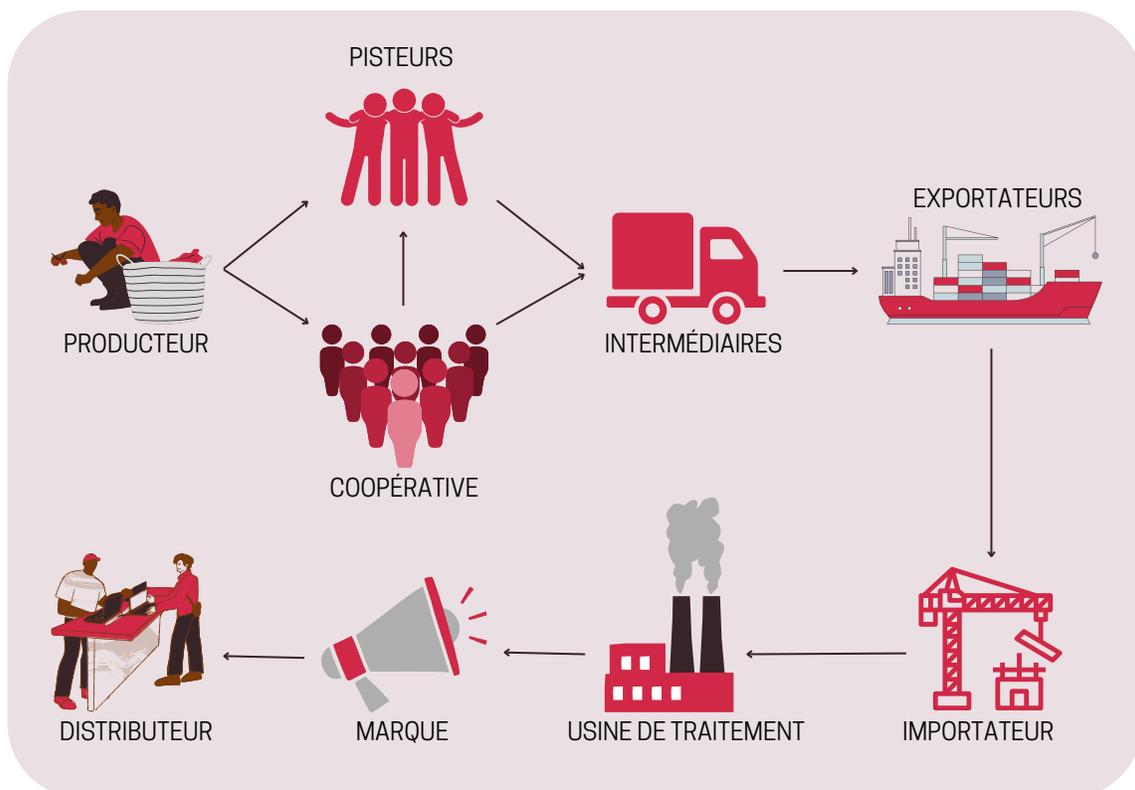
La technique de récolte est la même dans les deux pays : les agriculteurs et les ouvriers agricoles coupent les cabosses des arbres et les ouvrent à l'aide d'une machette ; ils sortent ensuite les fèves et les mettent à sécher et à fermenter. C'est à ce stade, au moment où les agriculteurs commencent à vendre leurs fèves, que les modèles de chaîne d'approvisionnement divergent.



## CÔTE D'IVOIRE

En Côte d'Ivoire, un agriculteur dispose de deux interlocuteurs principaux pour vendre son cacao : les coopératives et les pisteurs. Le terme « coopérative » évoque une forme d'organisation démocratique des agriculteurs, mais en réalité, de nombreuses coopératives sont simplement des agents acheteurs à la solde des entreprises.<sup>15</sup> À chaque saison de vente, les coopératives signent le plus souvent des contrats avec des sociétés exportatrices, telles que Cargill, Inc. (« Cargill »), Olam Group (« Olam »), Sucden Cocoa (« Sucden »), Ecom Cocoa (« Ecom ») ou Barry Callebaut Group (« Barry Callebaut »), pour l'achat d'un volume spécifique de cacao. Au cours de la saison, les coopératives envoient généralement des camions dans les villages pour acheter et récupérer le cacao auprès des agriculteurs, celui-ci étant ensuite vendu aux sociétés exportatrices. Il n'est pas rare que les coopératives payent les agriculteurs environ un mois après leur avoir acheté les fèves. Par ailleurs, des agriculteurs ont raconté à CAL qu'il arrive que les coopératives soient à court de trésorerie au cours de la saison des ventes, et commencent à offrir un prix inférieur au prix garanti à la production. L'une des raisons pourrait être que les coopératives ont acheté aux cultivateurs et vendu aux exportateurs la quantité de cacao convenue, et manquent ensuite de liquidités, tout en espérant que la demande sera plus forte que le volume défini dans le contrat. Les agriculteurs, qui ont rarement accès à d'autres acheteurs, sont alors souvent contraints de vendre au prix inférieur proposé.

### CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CACAO EN CÔTE D'IVOIRE



La deuxième option dont disposent les agriculteurs consiste à vendre à des intermédiaires, appelés pisteurs, qui parcourent les routes souvent en mauvais état conduisant à ces villages. Ceux-ci constituent une alternative aux coopératives, mais offrent généralement aussi un prix inférieur au prix à la production. Différentes raisons peuvent pousser les cultivateurs à vendre à des pisteurs : ils habitent dans des villages isolés éloignés des coopératives, ils n'ont pas confiance dans les coopératives locales, ou la coopérative n'a plus l'argent nécessaire pour acheter leur cacao. Bien qu'il soit illégal d'acheter du cacao à un prix inférieur au prix garanti à la production, il s'agit d'une pratique courante. Les agriculteurs qui vendent à des pisteurs ont déclaré être payés environ 700 CFA (1,15 \$) le kilo, même si certains perçoivent seulement 500 CFA (0,75 \$) le kilo.<sup>16</sup> Ils ont expliqué qu'entre 60 et 100 % de leurs revenus proviennent du cacao,<sup>17</sup> et qu'ils comptent donc sur la vente de leurs fèves pour gagner ce qu'ils peuvent, même lorsque ces revenus sont bien inférieurs aux sommes qui leur sont légalement dues.<sup>18</sup>

Le cacao, qu'il soit acheté par des coopératives ou des pisteurs, est transporté jusqu'aux ports de San Pedro et d'Abidjan, puis exporté pour être transformé en chocolat et en produits du chocolat, souvent en Europe ou aux États-Unis.



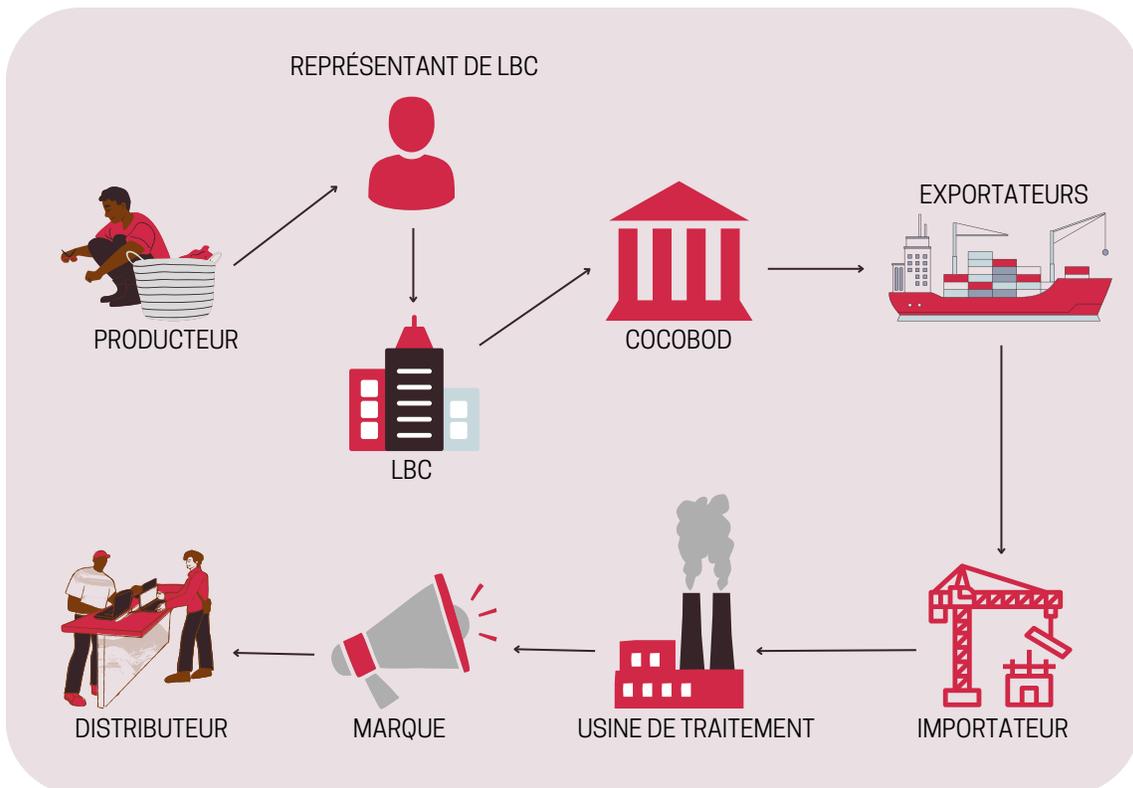
*Cacaoculteurs au Ghana faisant sécher des fèves (septembre 2022)*

# GHANA

Au Ghana, la filière est régulée par le COCOBOD, qui détermine quelles entreprises sont autorisées à acheter du cacao. Le COCOBOD délivre chaque année des « licences » à des sociétés d'achat sous licence (LBC), les autorisant à acheter du cacao directement aux cultivateurs. Ainsi, ces derniers vendent leur récolte aux LBC sans passer par des pisteurs ou des coopératives. Les LBC engagent souvent des représentants au sein des villages (appelés représentants de LBC), qui se font concurrence pour acheter du cacao aux cultivateurs de leur village. Les entreprises encouragent les agriculteurs à vendre du cacao à leurs représentants de LBC en leur promettant des revenus supplémentaires (typiquement présentés comme des « primes ») ou d'autres cadeaux, y compris des T-shirts, des pulvérisateurs de pesticides ou des lampes torches.

Au Ghana, la plupart des agriculteurs ont déclaré que les représentants de LBC leur payent le prix à la production rapidement, au moment de la vente ou, plus rarement, dans un délai d'une semaine. Cependant, les agriculteurs de certains villages ont également prétendu que les représentants de LBC les trompent et les volent en réglant les balances utilisées pour peser les sacs de cacao de

## CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CACAO AU GHANA



sorte à enregistrer un poids inférieur au poids réel, et pour lequel les agriculteurs sont payés. C'est un reproche qui est fait depuis longtemps aux entreprises et au COCOBOD.<sup>19</sup> En fait, en 2021, le COCOBOD a acheté 40 000 balances pour tenter d'apporter une solution.<sup>20</sup> Cependant, il apparaît que le problème persiste dans au moins quelques villages.

Par ailleurs, il arrive souvent que les représentants de LBD fournissent des prêts à des agriculteurs de la communauté qui, en échange, promettent de leur vendre leurs fèves de cacao une fois qu'elles auront été récoltées, séchées et fermentées. Ces prêts (généralement à taux zéro et servant souvent à l'achat des intrants nécessaires à une bonne récolte, par ex., des engrais) incitent fortement les cultivateurs à vendre leur cacao à un représentant de LBD spécifique, même si ce dernier est connu pour dérégler les balances ou offrir une prime inférieure à celle payée par les autres.<sup>21</sup>

Les LBC récompensent leurs représentants pour l'achat de grandes quantités de cacao en leur accordant des primes ou des commissions, généralement égales à 10 ou 15 cedis le sac de cacao (0,96 \$ à 1,44 \$)<sup>22</sup> sur la base de la quantité de cacao achetée. Contrairement à la plupart des entreprises, Cargill ne fait pas appel à des représentants de LBC, et se rend dans les villages avec un camion une fois par saison pour acheter du cacao directement dans les plantations.<sup>23</sup> Il semble que Cargill paye aux agriculteurs la prime la plus élevée (même si ce prix est toujours bien en dessous d'un revenu juste ou décent) ; peut-être parce qu'elle n'a pas recours à un intermédiaire. Ce modèle semble réussir à Cargill : au moins deux représentants de LBC ont déclaré que cette société achète la majorité du cacao dans leur village, ou qu'elle est récemment « devenue plus puissante. »

Une fois qu'une LBC a acheté du cacao à un agriculteur, les fèves doivent encore être transportées jusqu'au port et expédiées. Au Ghana, le secteur cacaoyer a été libéralisé en partie seulement et reste étroitement contrôlé par le COCOBOD. Par le biais de sa filiale, la Cocoa Marketing Company, le COCOBOD est l'unique acheteur et vendeur de cacao destiné à l'exportation du Ghana.<sup>24</sup> Les LBC sont contraintes de vendre leur cacao à la Cocoa Marketing Company, qui le vend ensuite à des exportateurs,<sup>25</sup> ces derniers étant pour la plupart de grands négociants en cacao tels qu'Olam, Cargill et Barry Callebaut.<sup>26</sup> Ces sociétés exportent le cacao brut, principalement vers l'Europe et les États-Unis.



*Cabosses de cacao sur un cacaoyer  
(septembre 2022)*

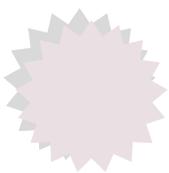
Le contrôle strict exercé par le COCOBOD sur la filière du cacao au Ghana signifie qu'elle est mieux régulée que le secteur cacaoyer ivoirien. C'est peut-être la raison pour laquelle les cacaoculteurs du Ghana sont presque toujours payés au prix à la production et en temps voulu, contrairement aux cultivateurs ivoiriens. Le COCOBOD est un acteur beaucoup plus actif dans la vie des cacaoculteurs que le CCC en Côte d'Ivoire. Cependant, le COCOBOD est également connu pour être une institution corrompue qui, trop souvent, ne fournit pas aux agriculteurs les intrants et l'assistance promis, mais utilise les revenus du cacao pour « récompenser un soutien politique, mobiliser des forces politiques et financer des partis politiques. »<sup>27</sup> Par conséquent, alors que la régulation du secteur par le COCOBOD devrait en principe apporter davantage de stabilité dans la vie des agriculteurs, en pratique, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure cet objectif est atteint.

Les représentants de LBC sont souvent eux-mêmes des cacaoculteurs qui vivent dans le village où ils travaillent. Certains représentants affirment que cette dynamique crée parfois des tensions entre les habitants d'un village. L'un d'eux nous a expliqué qu'ils se livrent « une concurrence féroce » au sein du village pour convaincre les agriculteurs de leur vendre le cacao à eux.<sup>28</sup> À Ahokwa, un village producteur de cacao assez grand, proche de la ville de Sefwi Wiawso, nous avons été témoins d'une dispute virulente entre le représentant d'une LBC et d'autres agriculteurs au sujet du réglage d'une balance.

Les représentants de LBC essaient souvent d'attirer les vendeurs en leur offrant des prêts à taux zéro, des primes et des cadeaux, ou en profitant de liens sociaux étroits. À Sohenso, un petit village de 900 habitants producteur de cacao dans la région de Sefwi Wiawso au Ghana, un représentant de LBC a raconté à CAL les retombées sociales dont il a été victime après que la Produce Buying Company (PBC), l'entreprise publique pour laquelle il travaille, ne lui a pas fourni l'argent nécessaire pour payer les primes qu'il avait promises à ses collègues agriculteurs et voisins.

Bien que les procédures de vente et d'achat de cacao au niveau de la plantation soient différentes en Côte d'Ivoire et au Ghana, ce sont les mêmes sociétés qui en contrôlent l'exportation : Cargill, Olam, Barry Callebaut, Sucden et Ecom, entre autres.<sup>29</sup> Ces sociétés exportatrices ont un pouvoir énorme sur le marché. En payant des prix excessivement bas aux intermédiaires, y compris aux coopératives, les exportateurs (souvent des multinationales) sont responsables des conditions de pauvreté dans lesquelles vivent les cultivateurs et leurs familles. Le cacao acheté par ces sociétés est ensuite transformé en chocolat et vendu par Nestlé S.A. (Nestlé), Mars, Inc. (Mars), Mondelez International, Inc. (Mondelez), Ferrero Group (Ferrero), Lindt & Sprüngli Group (Lindt), Godiva Chocolatier (Godiva), Ritter Sport et d'autres marques ; ces marques exercent également un pouvoir considérable sur le marché et s'enrichissent grâce aux bas prix payés aux cultivateurs.

# LA PAUVRETÉ DES AGRICULTEURS : COMMENT LES GRANDES SOCIÉTÉS EXPLOITENT LES PAYSANS APPAUVRIS POUR LEUR PROPRE BÉNÉFICE



## LE PRIX DU CACAO

Les revenus des cacaoculteurs dépendent en grande partie du secteur cacaoyer, et pourtant, le prix garanti à la production du cacao est bien trop faible pour que leur rémunération puisse au moins se rapprocher d'un revenu décent. En 2020, le prix à la production a atteint un pic quasi historique à la fois en Côte d'Ivoire, où il est monté à 1 000 CFA le kilo (1,80 \$ le kilo)<sup>30</sup> et au Ghana, où il a atteint 10,56 cedis le kilo (1,01 \$ le kilo)<sup>31</sup> ; il est toutefois vite redescendu pour avoisiner les 800 à 900 CFA le kilo (1,20 à 1,34 \$),<sup>32</sup> et 12,8 cedis le kilo (soit 1,23 \$ le kilo, ou 12 800 cedis, soit 1 224,88 \$ la tonne),<sup>33</sup> respectivement. Malgré cette augmentation du prix absolu au Ghana,<sup>34</sup> l'inflation rampante de ces dernières années a entraîné une baisse du pouvoir d'achat des agriculteurs. En raison de l'inflation au Ghana, qui a atteint 54 % en décembre 2022, son taux le plus élevé enregistré en plus de 20 ans,<sup>35</sup> la valeur perçue par les cultivateurs à la tonne a en fait chuté considérablement entre fin 2021 et fin 2022.<sup>36</sup>

Les multinationales du cacao et du chocolat (usines de traitement et marques) font des bénéfices extravagants, et choisissent souvent de consacrer des budgets qui dépassent largement le coût d'un revenu décent pour les agriculteurs à des dépenses bien moins importantes sur le plan humain. En 2023, Mars a dépensé 7 millions de dollars pour 30 secondes de publicité au Super Bowl.<sup>37</sup> En 2022, Ferrero a consacré 214 millions de dollars à un nouveau site de fabrication Kinder Bueno dans l'Illinois.<sup>38</sup> En 2022, le chiffre d'affaires de Cargill a augmenté de 23 %, et ses bénéfices ont atteint le montant record de 6,68 milliards de dollars ; des bénéfices qui sont partagés entre 150 membres de deux familles de milliardaires.<sup>39</sup> Plutôt que de réinvestir cette manne au profit des cultivateurs, Cargill a investi 21 millions de dollars dans une « Maison du chocolat » en Belgique.<sup>40</sup>

En 2022, Nestlé a dépensé 19,2 milliards de dollars en frais administratifs et de marketing, plus de 1,3 milliard de dollars pour de nouvelles installations et usines, et plus de 12 milliards de dollars pour le rachat de 92 millions de ses actions afin d'accroître de 5 % les dividendes des parties prenantes au premier semestre <sup>2023</sup>.<sup>41</sup> Au cours de la même période, le chiffre d'affaires de Nestlé a grimpé de 8,4 % pour atteindre plus de 108 milliards de dollars.<sup>42</sup> Il aurait suffi d'environ 787 millions de dollars (soit 0,72 % de ces gains) pour assurer un revenu décent aux cultivateurs ivoiriens et ghanéens auxquels la société a acheté ses 430 000 tonnes de cacao, et pourtant, elle n'a pas estimé pouvoir dépenser une telle somme.<sup>43</sup>

***Payer un revenu décent à tous les cacaoculteurs de Côte d'Ivoire et du Ghana en 2022 aurait coûté environ 4,96 milliards de dollars à ces sociétés.<sup>44</sup> Cette somme, qui représente moins de 1,5 % du chiffre d'affaires de Nestlé, Mars, Ferrero et Cargill de 2022, est loin de représenter pour elles une dépense insurmontable.<sup>45</sup>***

Au 1er septembre 2022, les agriculteurs gagnaient entre 38 et 42 % du revenu décent en Côte d'Ivoire, et environ 40 % du revenu décent au Ghana, évalué à 3,17 \$ et 3,12 \$ le kilo (ou 3 166 \$ et 3 116 \$ la tonne) respectivement.<sup>46</sup> Les agriculteurs savent que le prix auquel le cacao leur est acheté est injustement bas. Dans neuf villages différents, ils nous ont expliqué que le prix du cacao devrait être multiplié par trois ou presque par rapport au prix à la production de 2022, pour atteindre 2 000 CFA le kilo (3,60 \$ le kilo) en Côte d'Ivoire et 31,25 cedis le kilo (2,99 \$ le kilo), ou 2 000 cedis le sac de 64 kg (191,39 \$ le sac de 64 kg) au Ghana<sup>47</sup>, pour leur permettre de se nourrir et de payer la scolarité et les fournitures scolaires de leurs enfants, les vêtements, les réparations de leur maison, les intrants nécessaires pour la culture du cacao, ainsi que les urgences médicales. Toutefois, même avec ce prix plus élevé, les cacaoculteurs devraient encore faire face à de nombreux défis : les routes non goudronnées impraticables pendant la saison des pluies ; l'absence d'accès à des soins médicaux ; les longues distances que leurs enfants doivent parcourir pour aller à l'école ; les difficultés d'accès à l'eau potable ; et le manque d'électricité, pour n'en citer que quelques-uns.

« Trois fois le tarif actuel » fait référence au montant d'un revenu décent. Les agriculteurs ont expliqué à l'équipe de CAL qu'un prix égal à trois fois le tarif actuel leur permettrait d'économiser un peu d'argent et d'acheter ce dont ils ont besoin pour vivre et s'épanouir, conformément aux définitions reconnues d'un revenu décent. En septembre 2022, le triple du prix actuel correspondait à environ 3 600 \$ la tonne en Côte d'Ivoire et 2 990 \$ la tonne au Ghana. L'écart de prix entre les deux pays s'est encore creusé à l'automne 2022 en raison d'une inflation galopante au Ghana.

Ces prix sont légèrement au-dessus et légèrement en-dessous, respectivement, des calculs récents d'un revenu décent, au moins en partie à cause des périodes d'inflation récentes. Dans son Baromètre du cacao 2020, le Voice Network a évalué le revenu décent à 3 166 \$ la tonne en Côte d'Ivoire et 3 116 \$ la tonne au Ghana.<sup>48</sup> Si ces prix étaient appliqués, les agriculteurs percevraient juste un peu plus de 3 \$ le kilo de cacao, ce qui permettrait aux familles de cacaoculteurs de se rapprocher, voire d'atteindre, un revenu décent.<sup>49</sup>



*Route rendue impraticable par la pluie et l'érosion à la sortie d'un village en Côte d'Ivoire (septembre 2022)*

La combinaison de contrats à long terme et d'un revenu décent (ajusté en fonction de l'inflation) aiderait les agriculteurs à faire face aux nombreux changements et risques auxquels ils sont confrontés. La pandémie de COVID-19 nous a rappelé avec force combien les agriculteurs souffrent, et de manière disproportionnée, lorsqu'ils supportent le risque de mauvaises conditions de marché. Contrairement aux multinationales du cacao et du chocolat, qui disposent généralement d'une marge de manœuvre et d'un pouvoir sur le marché leur permettant d'absorber et de répartir l'impact négatif des chocs, les cacaoculteurs ont souvent tout juste de quoi survivre. Ceci est apparu clairement durant la pandémie de COVID-19, les entreprises du chocolat faisant des bénéfices record alors que les cacaoculteurs peinaient à joindre les deux bouts.<sup>50</sup> De mauvaises conditions de marché peuvent avoir des conséquences dramatiques pour les agriculteurs et menacer leur survie. Les contrats à long terme, même s'ils ne suffisent pas à eux seuls à combattre la pauvreté, offrent aux agriculteurs une sécurité indispensable. Savoir qu'ils auront un acheteur pour leur cacao même dans les temps difficiles permet aux agriculteurs de faire des projets pour eux et leur famille, ce qui améliore la viabilité du secteur à long terme.



Plantation d'hévéas en Côte d'Ivoire (Septembre 2022)

Même si le cacao constitue la principale source de revenus de la plupart des agriculteurs, de nombreuses familles complètent les revenus du cacao en cultivant des plantes vivrières comme le manioc, le maïs et les bananes plantains pour leur propre consommation. Certaines femmes vendent le manioc pour obtenir un revenu supplémentaire, surtout si elles peuvent le transformer en attieke (plat d'accompagnement traditionnel à base de manioc) ou en un autre produit fini.

Les agriculteurs complètent également leurs revenus en récoltant et en vendant du caoutchouc ou d'autres matières premières.<sup>51</sup> Cependant, aucune de ces activités ne rapporte autant que le cacao, même au prix bas actuel auquel il est vendu. Un cacaoculteur de Côte d'Ivoire nous a expliqué que, bien que les revenus du caoutchouc soient plus réguliers (celui-ci pouvant être récolté presque toute l'année, contrairement au cacao qui est saisonnier), ils restent très faibles ; les ventes de cacao peuvent rapporter 70 000 CFA (environ 100 \$ en 2022) les 100 kilos, tandis qu'il faudrait vendre 300 kilos de caoutchouc pour gagner la même somme.<sup>52</sup> Néanmoins, la nécessité croissante de compléter les revenus du cacao par la vente de caoutchouc était visiblement évidente dans les deux pays.<sup>53</sup> Nous avons vu le long des routes de vastes étendues de terre plantées de rangées d'hévéas. À Serigbangan, les agriculteurs pensent que, si le prix du cacao n'augmente pas, le caoutchouc aura remplacé le cacao d'ici cinq ans.

## QU'EST-CE QU'UN REVENU DÉCENT ?

« Le revenu décent est le revenu annuel net nécessaire à un foyer, dans un endroit particulier, pour offrir un niveau de vie décent à tous les membres de la famille. Ceci inclut notamment l'accès à la nourriture, à l'eau, au logement, à l'éducation, aux soins de santé, au transport et à l'habillement, ainsi que d'autres besoins essentiels, y compris la capacité à faire face à des événements inattendus. »<sup>54</sup>

Tandis que la hausse du prix du cacao est indispensable pour permettre aux cultivateurs et à leurs familles de se procurer de la nourriture, de l'eau, des vêtements et un logement sûr, ainsi que d'envoyer leurs enfants à l'école, il est également nécessaire de donner aux agriculteurs les moyens d'absorber les chocs (micro ou macro) ; comme la pandémie de COVID-19, qui a impacté l'industrie mondiale du chocolat. Ce type de sécurité ne peut pas être assuré sans un revenu décent.

Le revenu décent est la base de référence : il correspond au minimum suffisant et non à l'objectif ultime d'une chaîne d'approvisionnement juste au sein de laquelle les travailleurs et les communautés prospèrent. Les calculs d'un revenu décent ne prennent pas en compte l'argent nécessaire pour économiser ou préparer sa retraite, compenser les jours non travaillés pour cause de maladie, congés parentaux ou deuil, ni l'investissement dans le développement personnel, familial ou communautaire.

Les cacaoculteurs ont toujours souffert de la pauvreté, mais l'inflation, en particulier au Ghana, a aggravé leur situation.<sup>55</sup> En octobre 2022, le taux d'inflation au Ghana a atteint les 40 %, <sup>56</sup> et en décembre 2022, il est passé juste au-dessus de 54 %, son plus haut niveau en 21 ans.<sup>57</sup> Le prix du cacao n'a pas suivi, ce qui fait qu'il est particulièrement difficile pour les cacaoculteurs d'acheter des intrants tels que des engrais ou de payer l'essence nécessaire au fonctionnement de certains pulvérisateurs de pesticides, sans parler des motos et autres moyens de transport essentiels. À la fin de l'année 2022, les prix de l'essence avaient augmenté de 79 %, ceux du carburant de 63 % et ceux des denrées alimentaires de près de 48 % d'une année sur l'autre.<sup>58</sup> Le cedi a perdu environ 40 % de sa valeur par rapport au dollar américain en novembre 2022, juste un mois après le début de la principale saison de récolte du cacao.<sup>59</sup> L'inflation frappe durement tous les Ghanéens, mais les cacaoculteurs ne disposent d'aucune marge de manœuvre, ni filet de sécurité sur lequel s'appuyer.

Parallèlement, l'inflation a aussi entraîné une hausse du prix des biens de consommation, réduisant encore davantage le pouvoir d'achat des cacaoculteurs. Selon un rapport de l'Oxfam de 2023, les principales dépenses d'un ménage ont augmenté d'au moins 50 % entre les saisons de culture 2019/20 et 2021/22.<sup>60</sup> L'augmentation des coûts de l'éducation et des transports a été particulièrement forte, les cacaoculteurs ayant rapporté une hausse de 60 % du coût de l'éducation et de 103,6 % des coûts de transport.<sup>61</sup>



*Un village ivoirien (Septembre 2022)*



## LE DIFFÉRENTIEL DE REVENU DÉCENT (DRD)

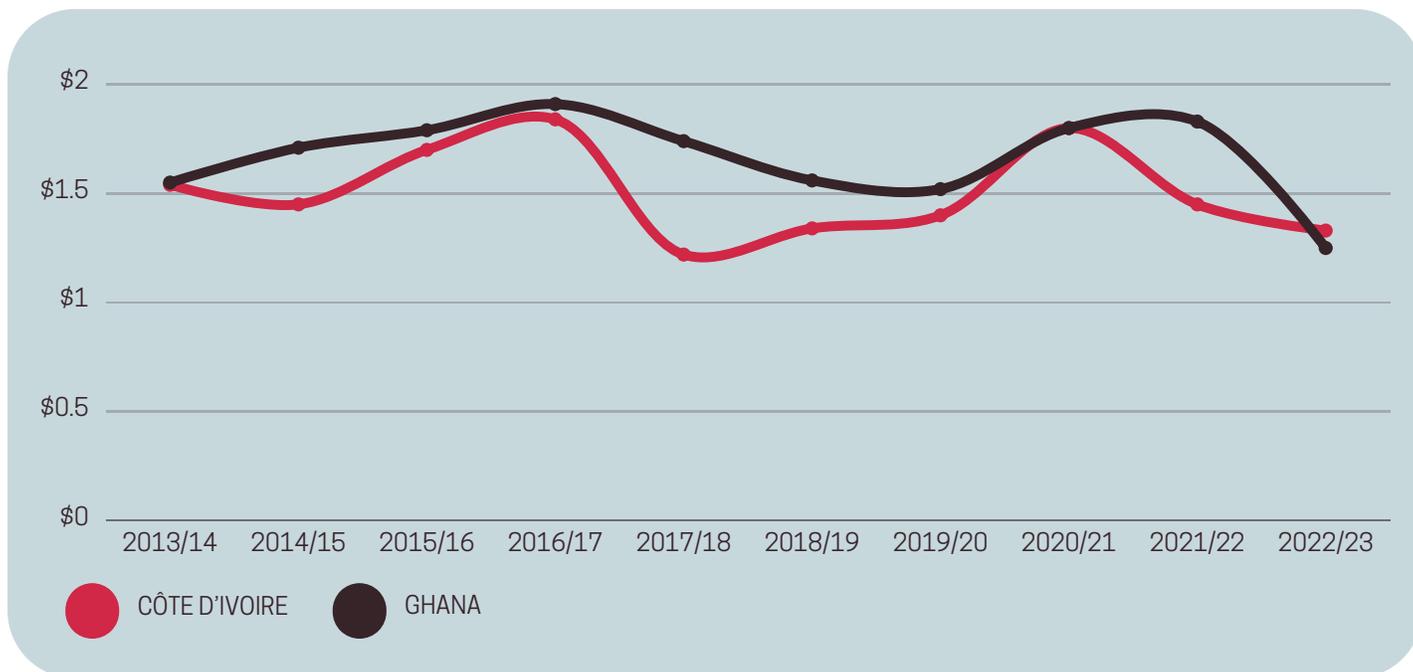
Au cours des sept dernières années, le prix auquel les entreprises achètent le cacao a baissé régulièrement,<sup>62</sup> tandis que les intrants comme les pesticides sont restés chers. Dans ces conditions, les agriculteurs ne parviennent pas à sortir de la pauvreté. L'appauvrissement des cacaoculteurs n'a rien de nouveau, mais il est rendu encore plus criant par les bénéfices que réalisent les entreprises du cacao et du chocolat. Pendant des années, la Côte d'Ivoire et le Ghana ont été en concurrence pour obtenir des parts de marché. Mais en 2020, ces deux pays ont mis en œuvre ensemble le différentiel de revenu décent (DRD), une augmentation de 400 \$ la tonne sur le prix du cacao. L'objectif annoncé du DRD était de garantir aux cultivateurs un prix à la production plus élevé pour leur cacao.<sup>63</sup>

Toutefois, début 2022, alors que le DRD était en vigueur depuis deux ans, les agriculteurs n'en avaient toujours pas entendu parler, et le prix garanti à la production était redescendu par rapport à son pic de 2020. Ceci est dû en grande partie au fait que les entreprises ont trouvé des moyens de ne pas payer le DRD, en choisissant par exemple d'acheter du cacao sur les marchés à terme (comme l'ont fait Hershey's et d'autres sociétés)<sup>64</sup> ou, plus couramment, en attendant que la Côte d'Ivoire et le Ghana aient désespérément besoin de vendre leurs stocks de cacao et soient prêts à négocier une baisse de la prime nationale. Le diable se niche ici dans les détails car, techniquement, ces sociétés payent pour la plupart le DRD, mais elles ne payent pas la prime nationale qui existe depuis longtemps. Ce qui revient à annuler la majeure partie, si ce n'est la totalité, du différentiel de revenu décent.

Les entreprises exploitent toutes les failles existantes et réussissent ainsi à ne pas augmenter leurs coûts de manière significative. Il n'est donc pas surprenant que, parmi les agriculteurs avec lesquels nous avons discuté, rares sont ceux qui connaissaient l'existence du DRD. En Côte d'Ivoire, pas une seule personne n'avait entendu parler du DRD, ou ne savait qu'il avait été créé pour accroître leurs revenus. Au Ghana, deux hommes nous ont expliqué qu'ils avaient appris par la radio que les gouvernements ghanéens et ivoiriens avaient fixé un prix ensemble, mais qu'ils n'en avaient plus jamais entendu parler et n'en ont jamais bénéficié.

Comme les sociétés ont continué à refuser de payer le DRD, les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana se sont montrés plus fermes à l'égard des entreprises du chocolat et du cacao qui contournent les réglementations sur les prix. À l'automne 2022, ces deux pays ont boycotté la réunion annuelle de la World Cocoa Foundation, afin de protester contre les prix bas que les entreprises sont prêtes à payer pour le cacao à l'exportation.<sup>65</sup> Ensemble, la Côte d'Ivoire et le Ghana contrôlent presque les deux tiers du stock mondial de cacao. Ils doivent continuer à exploiter leur position dominante sur le marché pour obliger les entreprises à payer un juste prix.<sup>66</sup>

## TENDANCES SUR 10 ANS PRIX À LA PRODUCTION DU CACAO<sup>67</sup>



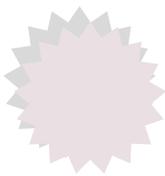
*Vous trouverez à la page 45 de ce rapport un tableau indiquant les valeurs exactes en franc CFA de Côte-d'Ivoire et en cedi ghanéen.*

Bien que le prix du cacao doive incontestablement augmenter pour rendre le secteur durable, un prix plus élevé représente une menace supplémentaire pour les forêts de Côte d'Ivoire et du Ghana.<sup>68</sup> En effet, la hausse des prix encourage les cacaoculteurs à produire plus de cacao, et donc à planter de nouveaux cacaoyers sur toutes les terres découvertes dont ils peuvent disposer. Lorsque le prix baisse, les plantations ne rapportent plus assez d'argent aux cacaoculteurs qui cherchent à les agrandir, souvent dans des régions où les forêts ont été récemment défrichées.

La déforestation dans le secteur cacaoyer représente un défi majeur. Le Ghana a perdu 65 % de sa couverture forestière au cours des 30 dernières années, tandis que la Côte d'Ivoire en a perdu jusqu'à 90 %.<sup>69</sup> Un rapport de 2018 montre qu'au Ghana, les forêts primaires disparaissent plus vite que dans n'importe quel autre pays du monde, et que le cacao est l'un des principaux facteurs de la déforestation.<sup>70</sup>

Le prix du cacao doit augmenter de manière significative pour garantir aux cacaoculteurs un revenu décent. Cependant, des prix plus élevés sont susceptibles d'aggraver la déforestation, les cultivateurs cherchant à agrandir leurs plantations afin de capitaliser sur la hausse des prix. Il est donc indispensable que cette hausse s'accompagne d'une application rigoureuse des lois ivoiriennes et ghanéennes. Par ailleurs, les entreprises doivent s'assurer qu'elles n'achètent pas de cacao produit dans des zones déforestées, ce qui implique une traçabilité complète de leurs chaînes d'approvisionnement jusqu'au niveau de la plantation.

# DES PARTIES PRENANTES INVISIBLES : LES FEMMES, LES ENFANTS ET LES OUVRIERS AGRICOLES



## LES FEMMES DANS LES COMMUNAUTÉS PRODUCTRICES DE CACAO

Les femmes sont souvent les grandes absentes des discussions sur les cacaoculteurs, malgré le fait qu'elles travaillent dans les plantations et accomplissent quasiment les mêmes tâches que les hommes. Les revenus que les femmes tirent du cacao ne sont pas à la hauteur de ce qu'ils devraient être compte tenu de leur contribution à sa production. Ceci s'explique par divers facteurs, dont des structures de propriété foncière patriarcales, le fait qu'elles assument le travail de soins non rémunéré qui soutient la culture du cacao, ainsi que des normes sociales qui écartent de nombreuses femmes de la gestion des ressources financières de la famille. Comme les femmes possèdent rarement les terres sur lesquelles le chocolat est cultivé, et ont peu d'interactions avec les acheteurs, leur contribution à la filière (à la fois sur les plantations et à la maison) est sous-évaluée et n'est pas prise en compte.<sup>71</sup>

Officiellement, les femmes possèdent et dirigent environ 25 % des plantations de cacao à la fois en Côte d'Ivoire et au Ghana,<sup>72</sup> alors qu'elles fournissent presque la moitié du travail nécessaire à la production du cacao.<sup>73</sup> Ce déséquilibre entre la propriété foncière et le travail effectué résulte de traditions patriarcales en matière de succession en vertu desquelles, dans certaines régions, la terre est souvent transmise à un fils ou à un autre parent de sexe masculin plutôt qu'à l'épouse survivante.<sup>74</sup> De plus, les femmes des communautés productrices de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana (comme dans tant d'autres cultures) s'engagent dans des activités génératrices de revenus en plus des tâches de soins non rémunérées grâce auxquelles ces activités sont possibles. Ceci comprend l'éducation des enfants, la cuisine, le ménage et l'agriculture vivrière. Comme nous l'a confié une habitante d'Anglo, « en tant que femme », elle ne fait pas seulement le travail d'un homme durant la journée, mais elle doit ensuite assurer les tâches domestiques pendant que les hommes se reposent.

De plus, même si les femmes prennent part aux travaux nécessaires pour produire des fèves de cacao prêtes à la vente, elles sont souvent tenues à l'écart des transactions financières. Les hommes prennent le relais, rencontrent les acheteurs et contrôlent ensuite l'argent reçu en échange des fèves vendues.<sup>75</sup> Ceci est dû, au moins partiellement, au fait que « le rôle joué par les agriculteurs hommes consiste presque exclusivement à assurer le transport des fèves de cacao vers les centres de commercialisation et à négocier les ventes, comme l'expliquent des producteurs et des spécialistes de la filière au Ghana et en Côte d'Ivoire. »<sup>76</sup> Cette dynamique est renforcée par le mythe selon lequel la culture du cacao est un « travail d'homme », et la contribution des femmes est minimisée, souvent considérée comme accessoire plutôt qu'essentielle. Par conséquent, alors que les femmes contribuent pleinement à la création de revenus à partir de la vente de cacao, elles perdent souvent le contrôle sur ces revenus.<sup>77</sup> Les femmes sont également exclues des coopératives et des postes de leadership où elles pourraient plaider en faveur de changements de pratiques. Cela les empêche d'affirmer leurs droits en tant que cultivatrices de cacao.<sup>78</sup>

Parmi les tâches non rémunérées, ce sont les femmes qui vont chercher l'eau. L'accès à l'eau pose un problème dans de nombreux villages producteurs de cacao, et ce sont les femmes qui en souffrent le plus. À Bobokro, les femmes ont expliqué qu'il devenait de plus en plus difficile de se procurer de l'eau, car la source où elles s'approvisionnent habituellement se tarit et sera bientôt à sec. Dans un village que nous avons visité en Côte d'Ivoire, il n'y avait qu'un seul puits (parfois cassé), où les femmes pompent de l'eau qu'elles portent ensuite jusqu'à la maison.

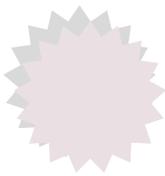
Outre la culture du cacao et les tâches de soins, les femmes rencontrées par CAL effectuent d'autres travaux pour compléter leurs revenus. De nombreuses femmes possèdent leurs propres parcelles de terre où elles cultivent des plantes vivrières (manioc, gombo, igname, banane plantain et maïs) destinées à leur propre consommation ou à la vente.<sup>79</sup> À Serigbangan, un petit groupe de femmes nous a expliqué qu'un hectare de manioc, une fois transformé en attiéke et vendu, pouvait rapporter 200 000 CFA par an (299 \$)<sup>80</sup>, ce qui correspond approximativement au salaire d'un ouvrier agricole. Cependant, les femmes de Serigbangan et d'autres villages ont insisté sur le fait qu'elles ont du mal à trouver des acheteurs car les marchés sont souvent trop éloignés. À Memhasem, où les femmes avaient créé une association pour produire et vendre des marchandises en commun, elles devaient transporter toute leur marchandise à pied à travers un terrain vallonné pour se rendre au marché le plus proche ; à moins que, comme l'ont expliqué les hommes du village, elles ne puissent se procurer des bicyclettes. Des femmes de deux villages, l'un en Côte d'Ivoire et l'autre au Ghana, ont demandé de l'aide pour lancer leurs propres entreprises. Ces femmes avaient une idée claire de la façon dont elles pourraient gagner des revenus supplémentaires, mais ne disposaient pas des ressources nécessaires pour démarrer.

Peu d'études portent sur le rôle des femmes dans le secteur cacaoyer, malgré leur contribution évidente à la production de cacao. Tout comme le travail dangereux des enfants, la traite des êtres humains, le travail forcé et la déforestation, les atteintes aux droits et à la dignité des femmes et des filles prennent racine dans la pauvreté ; qui est inexorablement liée aux bas prix payés par les entreprises.

*En face : groupe de femmes discutant avec l'équipe de CAL au Ghana (Septembre 2022) ; femme parlant à l'équipe de CAL lors d'une rencontre dans un village du Ghana (Septembre 2022)*



À Bobokro, un village producteur de cacao d'un peu plus de 500 habitants, dans le département de Soubré en Côte d'Ivoire, six femmes nous ont confié qu'elles n'avaient pas accès à l'argent issu de la culture du cacao. Bien qu'elles fussent d'accord avec les hommes de leur famille que les revenus gagnés devaient d'abord servir à envoyer les enfants à l'école, elles se plaignaient néanmoins de n'avoir aucun contrôle sur leur utilisation. Si elles en avaient les moyens, elles gagneraient leur propre argent en montant une affaire de vente de manioc et en formant d'autres femmes à cette activité. Sans cette activité génératrice de revenus, les femmes de Bobokro nous ont expliqué que les hommes détiennent le pouvoir. L'une d'entre elles nous a dit que les femmes « n'ont pas voix au chapitre. » Une autre a déclaré : « Nous ne pouvons rien dire, nous pouvons juste regarder faire les hommes. »



## LES ENFANTS ET LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LES COMMUNAUTÉS PRODUCTRICES DE CACAO

Le secteur cacaoyer d'Afrique de l'Ouest est connu depuis longtemps pour avoir recours au travail des enfants, y compris le travail dangereux et le travail forcé. Le travail des enfants est la conséquence directe des prix de misère auxquels les entreprises achètent leur cacao aux cultivateurs. Parce qu'ils ne perçoivent pas un revenu décent, les agriculteurs n'ont souvent pas les moyens d'embaucher des travailleurs adultes et comptent sur leurs enfants pour les aider dans la plantation. Par conséquent, les enfants réalisent des tâches dangereuses comme cueillir et ouvrir les cabosses à l'aide d'une machette, sont exposés à des pesticides et portent des charges lourdes. Un agriculteur l'a dit très clairement, expliquant que ses enfants seraient à l'école s'il avait plus d'argent.

Selon un rapport du Ministère du travail américain (US Department of Labor), publié par le NORC à l'Université de Chicago, il y a actuellement 1,5 millions d'enfants qui travaillent dans le secteur cacaoyer en Côte d'Ivoire et au Ghana.<sup>81</sup> Environ 95 % de ces enfants avait effectué au moins une forme de travail dangereux au cours de l'année précédente, dont 770 000 enfants en Côte d'Ivoire et 710 000 au Ghana.<sup>82</sup> Alors que cela fait plus de vingt ans que les entreprises promettent de mettre fin au travail des enfants, sa prévalence dans les foyers d'agriculteurs des zones cacaoyères ivoiriennes et ghanéennes a en réalité augmenté de 14 % en dix ans, passant de 31 % en 2008/09 à 45 % en 2018/19.<sup>83</sup> Par ailleurs, certaines formes de travail des enfants semblent empirer. L'exposition des enfants à des pesticides était encore plus importante que quelques années auparavant.<sup>84</sup>

La prévalence du travail des enfants est visible, avec des enfants jeunes (parfois âgés d'à peine 11 ou 12 ans) qu'on rencontre sur la route le matin, balançant des machettes. Ces enfants se remarquent car, contrairement à beaucoup de leurs pairs, ils ne portent pas l'uniforme scolaire (courant dans les deux pays), malgré une hausse spectaculaire du taux de scolarisation au cours des 10 dernières années, en particulier pour les enfants du primaire.<sup>85</sup> Au Ghana, entre 2008/09 et 2018/19, la scolarisation des enfants des foyers d'agriculteurs dans les régions productrices de cacao est passée de 89 à 96 %.<sup>86</sup> Une augmentation significative a également été observée en Côte d'Ivoire, où elle a grimpé de 58 % en 2008/09 à 80 % en 2018/19.<sup>87</sup> Toutefois, de nombreux enfants continuent à exercer des travaux dangereux après l'école ou pendant les vacances scolaires, y compris des travaux nocifs pour leur santé.

Malgré cette augmentation impressionnante de la fréquentation des écoles, il existe encore des barrières significatives à la scolarisation des enfants. Les écoles peuvent être coûteuses pour les familles car, bien que l'État soit responsable du fonctionnement des écoles publiques, les parents

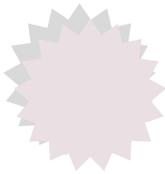
sont souvent tenus de payer des frais de scolarité et d'acheter des uniformes pour leurs enfants. De plus, si l'on trouve la plupart du temps une école primaire dans les villages où vivent les cacaoculteurs ou dans un village voisin, les écoles secondaires sont moins nombreuses. Leur coût est plus élevé, les enfants étant souvent obligés de se rendre dans une ville ou une agglomération voisine, où ils doivent vivre pendant la semaine. C'est pourquoi le nombre d'enfants d'agriculteurs qui fréquentent l'école secondaire reste faible.<sup>88</sup> Dans un village du Ghana, des parents ont admis que, bien que leurs enfants aillent à l'école primaire, la plupart abandonnent ensuite leur scolarité pour travailler dans une plantation de cacao ou chercher du travail en ville.

## QUELLES SONT LES PIRES FORMES DE TRAVAIL DES ENFANTS ?<sup>89</sup>

Le **travail des enfants** désigne tout « **travail qui prive les enfants de leur enfance, de leur potentiel ou de leur dignité, et qui nuit à leur développement physique et mental.** » Ceci inclut tout travail qui est « mentalement, physiquement, socialement ou moralement dangereux et nocif pour les enfants ; et/ou interfère avec leur scolarité en : les privant de la possibilité d'aller à l'école ; les obligeant à quitter l'école prématurément ; ou les obligeant à essayer de combiner la fréquentation scolaire avec un travail excessivement long et lourd. »<sup>90</sup>

**Le travail dangereux des enfants** est « le travail qui, par sa nature ou les circonstances dans lesquelles il est effectué, est susceptible de nuire à la santé, à la sécurité ou à la moralité des enfants. »<sup>91</sup> Selon les législations ivoirienne et ghanéenne, ce type de travail inclut l'utilisation d'une machette ou d'un autre objet tranchant, le port de charges lourdes, la pulvérisation de pesticides ou l'exposition à ceux-ci, le travail de nuit et les longues heures de travail.<sup>92</sup>

**Le travail forcé des enfants** inclut « toutes les formes d'esclavage ou pratiques similaires à l'esclavage, telles que la vente et la traite d'enfants, la servitude pour dettes, le servage et le travail forcé ou obligatoire, y compris le recrutement forcé ou obligatoire d'enfants pour les utiliser dans les conflits armés. »<sup>93</sup>



## LES OUVRIERS AGRICOLES DANS LES PLANTATIONS DE CACAO

Les ouvriers agricoles du secteur cacaoyer d'Afrique de l'Ouest font partie des acteurs les plus essentiels et les moins visibles de la filière. La culture du cacao demande énormément de main-d'œuvre : il faut désherber, pulvériser, couper les cabosses des arbres, les ramasser, les ouvrir à la machette, en extraire les fèves, les sécher et les faire fermenter. Pourtant, peu d'informations sont disponibles sur les travailleurs engagés, malgré le rôle clé qu'ils jouent dans cette industrie à forte intensité de main-d'œuvre. Outre les ouvriers agricoles (payés à la journée, à la semaine, à la saison ou à l'année), les métayers, ou exploitants agricoles, sont courants en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Malgré leur rôle essentiel, les ouvriers agricoles en Côte d'Ivoire ont des salaires très faibles. Les agriculteurs ont rapportés qu'un ouvrier agricole gagne généralement entre 200 000 et 300 000 CFA par an, soit 298 à 448 \$ par an<sup>94</sup>, ce qui équivaut à plus ou moins un dollar par jour. Même pour les mieux payés, cette rémunération reste en dessous du seuil d'extrême pauvreté définie par la Banque mondiale à 2,15 \$ par jour.<sup>95</sup> Et pourtant, malgré la faiblesse des salaires, de nombreux agriculteurs ne peuvent toujours pas se permettre d'embaucher des ouvriers. À Keitadougou, le plus grand village que nous avons visité en Côte d'Ivoire, les agriculteurs ont déclaré qu'embaucher des travailleurs était tout simplement trop cher, c'est pourquoi ils « travaillent uniquement avec leur famille. »

Il existe en Côte d'Ivoire comme au Ghana un système de métayage (appelé abunu et abusa au Ghana).<sup>98</sup> Dans le cadre des contrats de métayage, le propriétaire foncier est souvent responsable de la fourniture de tous les intrants et a droit ensuite aux deux tiers des fèves de cacao récoltées, tandis que le métayer en reçoit un tiers. Lorsque le propriétaire n'est pas responsable de la fourniture des intrants, la récolte peut être divisée par deux.<sup>99</sup>

Le salaire des ouvriers agricoles est plus élevé au Ghana, où beaucoup plus de cultivateurs déclarent embaucher de la main-d'œuvre. Le salaire moyen indiqué à CAL est d'environ 50 cedis (4,78 \$) par jour, bien que cela varie d'un village à l'autre. Certains agriculteurs ont expliqué qu'ils payent des salaires différents en fonction du travail effectué:<sup>96</sup> 50 cedis (4,78 \$) durant la saison de la récolte, mais seulement 35 à 40 cedis (3,35 à 3,83 \$) par jour avant la récolte.<sup>97</sup> Les habitants d'un autre village ont indiqué qu'ils payaient leurs ouvriers en moyenne 30 cedis (2,87 \$) par jour pour le désherbage, 40 cedis (3,83 \$) par jour pour le ramassage des cabosses et 50 cedis (4,78 \$) par jour pour la récolte. Des recherches plus approfondies sont nécessaires pour expliquer l'écart significatif entre les salaires des ouvriers agricoles en Côte d'Ivoire et au Ghana, mais l'on peut supposer qu'il est dû, entre autres, à la taille des exploitations, à une productivité plus élevée et à des paiements plus réguliers.

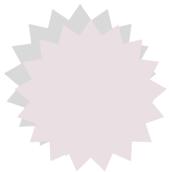
Dans les différents villages, nos équipes ont noté des variations selon que les agriculteurs et leurs familles considèrent les ouvriers agricoles comme des membres de la communauté ou non. À Serigbangan, un village du département de Soubré en Côte d'Ivoire, les « jeunes » louent souvent leur temps. À Sohenso, un village de la région de Sefwi Wiawso au Ghana, les agriculteurs embauchent à la fois des villageois et des travailleurs migrants originaires du Togo. Dans d'autres villages de Côte d'Ivoire et du Ghana, des membres de la communauté de longue date sont employés pour travailler dans les plantations.

Qu'ils soient payés à la journée, à la semaine ou à l'année, les ouvriers agricoles jouent un rôle essentiel dans la chaîne d'approvisionnement du cacao. Cependant, en l'absence d'informations plus précises sur le nombre de travailleurs, leurs salaires et leurs origines, ils demeureront invisibles. Ces ouvriers sont rarement pris en compte dans les discussions sur le prix du cacao ou sur les victimes des bas tarifs pratiqués par les entreprises. Il est nécessaire d'en savoir davantage sur qui ils sont et ce qu'ils gagnent pour calculer un prix juste pour le cacao, faire valoir leurs intérêts et lutter pour une filière du cacao équitable pour l'ensemble de ses travailleurs.



*Jeunes travaillant comme ouvriers agricoles à Serigbangan en Côte d'Ivoire (septembre 2022).*

# LES MENACES SUR LA SURVIE DES PLANTATIONS DE CACAO : MALADIES DES ARBRES ET EXPLOITATION MINIÈRE AURIFÈRE



## MALADIES DES ARBRES : LE SWOLLEN SHOOT

Les maladies des arbres ont toujours fait partie intégrante de la culture du cacao, et les agriculteurs ont appris à vivre avec. De nombreuses maladies et parasites, comme la maladie de la cabosse noire et le balai de sorcière, peuvent attaquer et détruire les cacaoyers.<sup>100</sup> Il y a cependant une maladie dont les agriculteurs ont beaucoup parlé à l'équipe de CAL : le CSSV (Cacao Swollen Shoot Virus), ou maladie du swollen shoot, une maladie dévastatrice qui fait noircir les cabosses de cacao et décime les cacaoyers.

Le swollen shoot se transmet de cacaoyer en cacaoyer, véhiculé par de minuscules cochenilles<sup>101</sup> qui « se nourrissent de la sève des plants de cacao » et propagent la maladie « en rampant sur les branches qui sont en contact. »<sup>102</sup> Les cochenilles perforent l'arbre avec leur stylet, créant une lésion par laquelle le virus s'introduit.<sup>103</sup> Elles se déplacent lentement, ce qui explique probablement pourquoi la maladie met du temps avant de se diffuser du premier arbre infecté aux arbres environnants.<sup>104</sup> Il peut arriver que des cochenilles soient projetées par le vent sur des arbres un peu plus éloignés (jusqu'à 105 mètres), ce qui peut entraîner une nouvelle infection à distance de l'arbre d'origine.<sup>105</sup> Lorsqu'un cacaoyer a été contaminé, il faut parfois deux ans avant qu'il montre des symptômes de la maladie,<sup>106</sup> c'est pourquoi les agriculteurs ont souvent du mal à surveiller sa propagation. Quand les signes de la maladie apparaissent, le swollen shoot peut s'avérer dévastateur,

entraînant une forte diminution de la production de cacao, bien que le taux et l'importance de la maladie varient selon la souche. Au moins une étude a mis en lumière une baisse de 25 % des rendements au cours de la première année d'infestation, 50 % au cours de la seconde et 100 % (autrement dit, un rendement nul) au cours des trois à cinq années qui suivent le début de l'infection.<sup>107</sup>

Au Ghana, les symptômes de la maladie du swollen shoot ont été observés au moins depuis 1922<sup>108</sup> et, vers 1930, la maladie était devenue un problème majeur dans certaines parties du pays.<sup>109</sup> Il n'existe toujours pas de traitement efficace contre cette maladie,<sup>110</sup> que ni les pesticides ni les produits chimiques ne parviennent à endiguer, malgré l'intervention agressive des pouvoirs publics.<sup>111</sup>

En Côte d'Ivoire, la maladie du swollen shoot a été identifiée pour la première fois en 1943.<sup>112</sup> Dans les années 50, le pays a réussi à contenir les foyers de la maladie en abattant plus de 250 000 cacaoyers, et est parvenu à la garder sous contrôle jusqu'en 2023, lorsqu'une épidémie s'est déclarée dans les régions de Bouaflé et de Sinfra.<sup>113</sup> Le nombre de plantations affectées a beaucoup augmenté entre 2008 et 2016.<sup>114</sup>



*Cabosses de cacao noircies sur un cacaoyer infecté par la maladie du swollen shoot (septembre 2022)*

De nombreux cacaoculteurs de Côte d'Ivoire ont déploré avoir perdu des hectares de terres à cause de cette maladie. Un agriculteur de Koda Tchad a expliqué que la maladie avait détruit l'intégralité de sa plantation, ce qui l'avait poussé à remplacer les cacaoyers par des hévéas. Un autre nous a dit qu'il avait perdu huit des quatorze hectares de son exploitation. À Serigbangan, des agriculteurs nous ont montré un grand champ dégagé à proximité du village, expliquant que toute la zone avait été contaminée et que les arbres avaient été abattus dans l'espoir de contenir la maladie. Plusieurs agriculteurs de ce village ont ajouté qu'ils avaient perdu le tiers de leurs terres agricoles au cours des 10 dernières années, tandis que des cultivateurs de Koda Tchad ont indiqué que leur rendement avait été réduit de 50 % durant cette période. Nous avons entendu la même histoire dans d'autres villages ivoiriens, ainsi qu'au Ghana, où les habitants d'un village ont indiqué que la maladie avait touché 60 % de leurs exploitations.

Des pertes d'une telle ampleur peuvent s'avérer dévastatrices, car elles diminuent significativement les rendements, réduisant encore davantage les revenus déjà faibles des cultivateurs. Selon certains agriculteurs, cette situation menace leur survie. À Keitadougou, on nous a dit : « Dans cinq ans, il n'y aura plus de plantation de cacao ici. »

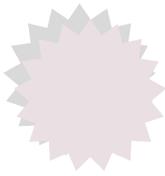
La crainte des agriculteurs de voir leurs plantations décimées par la maladie du swollen shoot n'est pas sans fondement. Même si les cacaoculteurs connaissent cette maladie depuis un siècle, il n'existe aucune solution efficace pour l'éradiquer. Le meilleur, et le seul, moyen de la contrôler consiste à abattre tous les arbres contaminés.<sup>115</sup> Toutefois, cela implique souvent la coupe d'arbres non infectés ou qui ne présentent pas encore de symptômes, ce à quoi les cacaoculteurs ont du mal à se résoudre, et on les comprend. L'abattage sanitaire nécessite de couper tous les arbres de la parcelle où se trouvent les cacaoyers infectés par le swollen shoot.<sup>116</sup> Les zones découvertes peuvent ensuite être replantées avec des variétés d'arbres plus résistants à la maladie.<sup>117</sup> Il est recommandé d'établir un cordon de dix mètres entre les arbres anciens qui n'ont pas été coupés (mais pourraient être infectés, compte tenu de la période d'incubation de deux ans) et les arbres nouvellement plantés, mais les agriculteurs sont souvent réticents à laisser une large partie de leur terre non plantée, car cela nuit à leur capacité de récolter et de vendre suffisamment de cacao pour gagner leur vie.<sup>118</sup>

La maladie du swollen shoot entraîne une diminution significative des rendements à un moment où les cacaoculteurs ont besoin de tous les revenus qu'ils peuvent gagner. Néanmoins, ce n'est pas ce qui les préoccupe le plus. Comme nous l'a confié l'un des membres d'une communauté en Côte d'Ivoire, la maladie du swollen shoot est la pire menace pour les cacaoculteurs... après les prix bas auxquels les entreprises achètent le cacao.

 À KEITADOUGOU,  
ON NOUS A DIT : «  
**DANS CINQ ANS,**  
**IL N'Y AURA PLUS**  
**DE PLANTATION**  
**DE CACAO ICI. »**



*Cacaoculteurs dans un village du Ghana (septembre 2022)*



## EXPLOITATION MINIÈRE AURIFÈRE (GALAMSEY)

Les régions productrices de cacao sont également menacées par l'exploitation de mines d'or, en particulier au Ghana.<sup>119</sup> Plus grand producteur d'or d'Afrique,<sup>120</sup> le Ghana possède des mines légales à grande échelle, dont deux appartenant à AngloGold Ashanti<sup>121</sup>, ainsi que des mines artisanales à petite échelle, souvent illégales, qui se multiplient et menacent les cacaoyères. Une « ruée vers l'or » a commencé lorsque que les prix de l'or ont flambé en 2008, et les mines artisanales sont passées de 2 % seulement de la production d'or du Ghana en 1989 à environ 40 % en 2023.<sup>122</sup> Les mines aurifères artisanales représentent aujourd'hui plus de 60 % de la main-d'œuvre du secteur minier, et fournissent un emploi direct ou indirect à plus de 5 millions de personnes.<sup>123</sup> Pourtant, on estime que seulement 15 % des mineurs artisanaux opèrent en toute légalité, c'est-à-dire qu'ils possèdent un permis.<sup>124</sup> Les 85 % restant pratiquent l'exploitation minière illégale, appelée le galamsey, dérivé de l'anglais « gather them and sell » (rassembler et vendre).<sup>125</sup>

L'extraction de l'or menace le secteur cacaoyer, en grande partie parce que 90 % du cacao est produit dans la région d'Ashanti et dans les régions orientale et occidentale du Ghana, où l'activité minière est prévalente.<sup>126</sup> Le COCOBOD et le GAWU (Syndicat général des travailleurs agricoles) ont déclaré que l'exploitation minière artisanale, ou galamsey, constituait « une menace sérieuse et unique pour la cacaoculture dans le pays. »<sup>127</sup> Selon des photos satellites prises en 2013, 27 839 hectares de cacaoyères ont été « totalement supplantés » par des mines aurifères.<sup>128</sup> Une étude menée par le COCOBOD montre qu'en 2019 et en 2020, environ 19 000 hectares supplémentaires de cacaoyères (soit 2 % des plantations du pays) ont été « remplacés ou endommagés par l'exploitation minière illégale. »<sup>129</sup> Le COCOBOD estime également qu'environ 23 % de « la surface cultivée est affectée par la pollution liée aux mines »<sup>130</sup>. Par conséquent, même lorsqu'il reste des cacaoyères, la terre et la récolte risquent d'en subir les conséquences négatives. Une autre étude, qui porte sur une zone où l'exploitation minière est prévalente, montre que 80 % des plantations de cacao détruites entre 2019 et 2020 l'ont été à cause de la pratique du galamsey.<sup>131</sup> Dans une région, des recherches ont permis de constater que 64 % des cacaoculteurs des zones minières avaient perdu des terres agricoles en raison de l'extraction de l'or, tandis que 83 % d'entre eux avaient été affectés par des litiges fonciers, le déplacement de leur plantation/résidence, le coût élevé de la main-d'œuvre, l'exploitation minière artisanale et l'accumulation de poussière sur les cultures en raison de l'extraction de l'or.<sup>132</sup>

De plus, la pollution et les dommages environnementaux provoqués par l'extraction de l'or rendent la culture du cacao sur les terres restantes beaucoup plus difficile.<sup>133</sup> L'exploitation minière a provoqué d'importants changements hydrologiques :<sup>134</sup> des rivières et des ruisseaux ont dû être détournés,<sup>135</sup>

et l'eau est polluée par des produits toxiques comme le mercure. Cette pollution se déverse en aval, rendant l'eau disponible pour les agriculteurs « boueuse et toxique. »<sup>136</sup> En raison de ces changements, l'accès des communautés à l'eau dont elles ont besoin est encore plus difficile. Les perturbations du système hydrologique ont également un impact sur la santé humaine, entraînant par exemple la reproduction de moustiques dans les eaux stagnantes et l'augmentation de l'incidence du paludisme autour des sites miniers.<sup>137</sup>

Malgré les efforts de l'État pour renforcer la loi, les cacaoculteurs restent inquiets quant aux conséquences de l'exploitation minière. À Sefwi Wiawso, un homme a affirmé que toutes les cacaoyères des environs avaient disparu à cause des mines d'or. Il s'agit là d'une exagération, puisque l'équipe de CAL a visité de nombreuses plantations à proximité, mais elle est emblématique du niveau de crainte ressenti par les agriculteurs et leurs communautés, qui s'imaginent que les mines d'or vont remplacer leurs cacaoyères, et voient déjà leurs enfants se détourner de la tradition en choisissant d'abandonner la culture du cacao au profit d'autres emplois, y compris dans les mines.



*Femme parlant à l'équipe de CAL lors d'une rencontre dans un village du Ghana (septembre 2022)*

Les cultivateurs du village d'Anglo étaient particulièrement préoccupés par la menace croissante du galamsey. Alors que l'exploitation minière aurifère n'a pas encore impacté le village, des divisions sont déjà apparues entre les agriculteurs qui, si des mineurs artisanaux les contactaient, envisageraient de vendre leurs plantations de cacao et ceux qui s'y refuseraient. Les agriculteurs favorables à la vente rejettent la faute sur le prix trop bas du cacao : après des années de cacaoculture sans aucune possibilité d'épargner, pourquoi ne saisiraient-ils pas l'opportunité de transformer leurs terres en argent ? Les agriculteurs opposés à la vente citent notamment la destruction de la terre engendrée par l'extraction de l'or, en particulier par le déversement de substances chimiques toxiques. Mais surtout, ils considèrent la culture du cacao comme une tradition qui se transmet de génération en génération et qu'ils aimeraient transmettre à leurs enfants, si ceux-ci le souhaitent. Un vieux paysan d'Anglo a exprimé à l'équipe de CAL sa frustration et sa colère en raison de l'impact du galamsey sur les jeunes de son village, qui ont de moins en moins envie de devenir cacaoculteurs et sont « heureux de vendre à des compagnies minières. »

Au Ghana, le parlement a adopté la loi de 1989 sur l'exploitation minière de l'or à petite échelle (Small-Scale Gold Mining Act) afin de réglementer l'exploitation de mines artisanales, dite galamsey. Cette pratique est définie dans la loi comme « le travail réalisé par des groupes de neuf mineurs artisanaux ou moins qui creusent, filtrent et lavent l'or à la main. »<sup>138</sup> Une loi actualisée en 2006 stipule que seuls les citoyens ghanéens peuvent obtenir des licences, et que l'extraction de l'or nécessite des permis délivrés à la fois par l'Agence pour la protection de l'environnement et la Commission forestière du Ghana.<sup>139</sup> Malgré ces réglementations, le niveau d'exploitation minière à petite échelle illégale reste élevé.

Depuis 2017, le gouvernement ghanéen lutte activement contre les mineurs illégaux ; il a notamment mis en œuvre en 2017 une interdiction temporaire de toutes les mines à petite échelle, y compris les mines artisanales légales.<sup>140</sup> À la même époque, le gouvernement a engagé des opérations militaires contre les mineurs artisanaux illégaux, et arrêté plusieurs individus impliqués dans cette activité, y compris des ressortissants chinois.<sup>141</sup> En 2019, le gouvernement a amendé la loi sur l'exploitation aurifère de sorte que toutes les personnes impliquées dans des activités minières illégales soient condamnées à au moins 15 ans de prison.<sup>142</sup>

L'exploitation minière menace les cacaoculteurs car elle rapporte beaucoup d'argent, surtout à court terme. Les agriculteurs qui s'en sortent à peine considèrent le galamsey à la fois comme une menace et comme une opportunité. Autoriser l'arrachage de leurs cacaoyers pour l'extraction de l'or est une façon d'obtenir rapidement des liquidités, ce qui est impossible avec la culture du cacao. Pourtant, sur le long terme, ce type d'exploitation minière risque de détruire une grande partie du secteur du cacao, et par là même la viabilité à long terme des communautés productrices.

# CONCLUSION

Depuis bien trop longtemps déjà, les cacaoculteurs et les villages producteurs de cacao souffrent tandis que les multinationales ne cessent de s'enrichir. Le secteur cacaoyer doit faire face à de nombreux défis, des bas prix auxquels le cacao est acheté à l'incapacité des agriculteurs à payer des salaires décentes à leurs ouvriers agricoles, en passant par le travail dangereux et forcé des enfants, la maladie du swollen shoot et la menace de voir les cacaoyères supplantées par les mines d'or. L'industrie mondiale du cacao, qui repose fortement sur la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, doit trouver un moyen de traiter les cacaoculteurs avec dignité et respect, de leur permettre de subvenir aux besoins de leur famille, d'envoyer leurs enfants à l'école, de réparer leur maison et de payer à leurs ouvriers un salaire juste, et décent, tout en économisant de l'argent pour l'avenir. Les communautés productrices de cacao ont exprimé clairement ce dont elles ont besoin : un prix plus élevé pour leur cacao. Le chocolat, et les fèves de cacao dont il est issu, représentent une industrie à plusieurs milliards de dollars et en pleine expansion. Le moins qu'on puisse attendre de sociétés comme Nestlé, Mars, Ferrero et Cargill est qu'elles payent un prix juste pour le cacao qu'elles achètent, afin d'assurer aux cacaoculteurs le revenu qu'ils méritent : un revenu décent.

De multiples menaces pèsent sur le secteur cacaoyer d'Afrique de l'Ouest, ainsi que sur les agriculteurs et les communautés qui en vivent : des maladies des arbres à l'exploitation minière illégale, sans oublier l'impact sur les communautés de normes de genre et normes du travail restrictives. Les prix insupportablement bas auxquels les entreprises achètent le cacao – des prix que ces entreprises choisissent de payer – créent une culture d'insécurité permanente, où la moindre fragilité devient catastrophique. Tout comme les prix de misère créent et perpétuent des conditions favorables au travail forcé, au travail dangereux des enfants et à la traite des êtres humains, ils sont également responsables de l'incapacité des agriculteurs à supporter le moindre choc au sein du système. La pauvreté ne laisse aucune marge de manœuvre : les prix bas du cacao sont la raison sous-jacente des abus, des dommages et de l'insécurité qui caractérisent le secteur cacaoyer en Côte d'Ivoire et au Ghana.

**La responsabilité en incombe aux entreprises du cacao et du chocolat qui fixent les prix qu'elles paient pour le cacao, et ce sont elles que nous devons obliger à changer. Tant que cela ne sera pas le cas, les entreprises du chocolat et du cacao continueront d'enseigner au monde entier comment exploiter un secteur jusqu'à la mort.**

# NOTES DE FIN

<sup>1</sup> IndexBox, *World Chocolate Market is Expected to Grow at a Moderate Pace to \$263B by 2030*, Globe NewsWire (16 déc. 2022), <https://www.globenewswire.com/en/news-release/2022/12/16/2575678/0/en/World-Chocolate-Market-is-Expected-to-Grow-at-a-Moderate-Pace-to-263B-by-2030-IndexBox.html>.

<sup>2</sup> *Understanding Poverty*, The World Bank (dernière visite 7 août 2023), <https://www.worldbank.org/en/understanding-poverty>.

<sup>3</sup> « Trois fois le tarif actuel » fait référence au montant d'un revenu décent. En septembre 2022, les agriculteurs ont expliqué à l'équipe de CAL qu'un prix égal à trois fois le tarif actuel leur permettrait de faire des économies et d'acheter ce dont ils ont besoin pour vivre et s'épanouir, conformément aux définitions reconnues d'un revenu décent (telles que celles ayant servi de base au Baromètre du cacao 2020 publié par le Voice Network). Voir Antonie C. Fountain & Friedel Huetz-Adams, *2020 Cocoa Barometer*, Voice Network (2020), <https://voicenetwork.cc/wp-content/uploads/2020/12/2020-Cocoa-Barometer.pdf> [ci-après *2020 Cocoa Barometer*].

<sup>4</sup> Pour les besoins de ce rapport, nous nous sommes basés sur les taux de change au 30 septembre 2022, qui est le mois où l'équipe de CAL a rencontré les cultivateurs. Au 30 septembre 2022, 1 USD = 10,45 cedis et 1 USD = 669,21 CFA. Voir *US Dollar (USD) To Ghanaian Cedi (GHS) Exchange Rate History for September 30, 2022*, Exchangerates.org (dernière visite 7 août 2023), <https://www.exchange-rates.org/exchange-rate-history/usd-ghs-2022-09-30> [ci-après *US Dollar (USD) To Ghanaian Cedi (GHS) Exchange Rate History for September 30, 2022*]; *US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022*, Exchangerates.org (dernière visite 7 août 2023), <https://www.exchange-rates.org/exchange-rate-history/usd-xaf-2022-09-30> [ci-après *US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022*]. Ange Aboa, *Ivory Coast raises 2020/21 cocoa farmgate price by 21%*, Reuters, 1 oct. 2020, <https://www.reuters.com/article/us-cocoa-ivorycoast/ivory-coast-raises-2020-21-cocoa-farmgate-price-by-21-idUSKBN26M79F> [ci-après *Ivory Coast raises 2020/21 cocoa farmgate price by 21%*].

<sup>5</sup> *US Dollar (USD) To Ghanaian Cedi (GHS) Exchange Rate History for September 30, 2022*, supra note 4; *US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022*, supra note 4.

<sup>6</sup> *US Dollar (USD) To Ghanaian Cedi (GHS) Exchange Rate History for September 30, 2022*, supra note 4; *US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022*, supra note 4.

<sup>7</sup> Voir *US Dollar (USD) To Ghanaian Cedi (GHS) Exchange Rate History for September 30, 2022*, supra note 4; *US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022*, supra note 4.

<sup>8</sup> Ce rapport a pour objectif de partager et de contextualiser les témoignages de cacaoculteurs et de membres des communautés impactées recueillis par l'équipe de CAL en Septembre 2022. La déforestation est rampante dans les zones de cacaoculture de la Côte d'Ivoire et du Ghana et, à l'instar du travail et de la traite des enfants, trouve son origine dans les prix de misère payés par les entreprises du cacao et du chocolat. Toutefois, ce rapport ne développe pas la problématique de la déforestation, car celle-ci ne fait pas partie des préoccupations majeures des agriculteurs rencontrés par CAL en 2023, et son champ d'application est limité aux conclusions de nos entretiens avec ces derniers. Les dommages environnementaux, qui se sont aggravés et vont continuer à s'aggraver en raison du changement climatique, constituent sans aucun doute une menace pour les cacaoculteurs ; et un problème auquel les cacaoculteurs eux-mêmes contribuent. Il n'est pas surprenant que les agriculteurs n'aient pas mentionné la déforestation, car elle ne menace pas leur survie dans l'immédiat. Lors de nos entretiens, ce danger semble avoir été éclipsé par les préoccupations relatives au prix, aux maladies des arbres et à l'exploitation des mines d'or. Comme cela est mentionné plus tard dans ce rapport, il existe un lien étroit entre le prix du cacao et la déforestation.

<sup>9</sup> Les entretiens se sont déroulés à la fois en français, en anglais et dans des langues locales. En Côte d'Ivoire, les conversations ont eu lieu dans un mélange de français et de langues locales (notamment le bété, le baoulé et le burkinabé). Au Ghana, nombres de ces entretiens ont été menés en twi et traduits simultanément en anglais. Les discussions plus intimes au Ghana et les conversations individuelles ont été menées en anglais.

<sup>10</sup> Nikolai Kalischek et al., *Cocoa plantations are associated with deforestation in Côte d'Ivoire and Ghana*, 4 Nature Food (2023), p. 384, <https://www.nature.com/articles/s43016-023-00751-8>.

<sup>11</sup> Voir, ex., Marisa Schwartz Taylor & Kevin Taylor, *Illegal Gold Mining Boom Threatens Cocoa Farmers (And Your Chocolate)*, National Geographic, 6 mars 2018, <https://www.nationalgeographic.com/science/article/ghana-gold-mining-cocoa-environment?loggedin=true&rnd=1670539550613> [ci-après *Illegal Gold Mining Boom Threatens Cocoa Farmers*] (indiquant le pourcentage du cacao mondial produit au Ghana); *Sustainable cocoa farming in Côte d'Ivoire: UN deputy chief notes significant progress and calls for greater international support*, United Nations Sustainable Development Group, 17 mai 2022, <https://unsdg.un.org/latest/stories/sustainable-cocoa-farming-cote-divoire-un-deputy-chief-notes-significant-progress> (qui précise que la Côte d'Ivoire produit 40 % du cacao mondial.).

<sup>12</sup> Ces deux instances régulent également l'industrie du café.

<sup>13</sup> Voir, ex., Ange Aboa, *UPDATE 2-Ivory Coast authorises 102 companies to export cocoa and coffee in 2022/23*, Reuters, 13 sept. 2022, [https://www.reuters.com/article/cocoa-ivorycoast/update-2-ivory-coast-authorises-102-companies-to-export-cocoa-and-coffee-in-2022-23-idUKL8N30K2XE#:~:text=ABIDJAN%2C%20Sept%2013%20\(Reuters\),seen%20by%20Reuters%20on%20Tuesday](https://www.reuters.com/article/cocoa-ivorycoast/update-2-ivory-coast-authorises-102-companies-to-export-cocoa-and-coffee-in-2022-23-idUKL8N30K2XE#:~:text=ABIDJAN%2C%20Sept%2013%20(Reuters),seen%20by%20Reuters%20on%20Tuesday).

<sup>14</sup> Voir, ex., *Putting Our Money Where Our Cocoa Is*, Tony's Chocolonely, 20 oct. 2022, <https://tonyschocolonely.com/us/en/our-mission/news/putting-our-money-where-our-cocoa-is>; *Cocoa Price Differential announcement from Fairtrade International*, Fairtrade International, 3 avril 2023, [https://files.fairtrade.net/standards/2023-04-03\\_Cocoa\\_FMPdifferential\\_Announcement\\_EN.pdf](https://files.fairtrade.net/standards/2023-04-03_Cocoa_FMPdifferential_Announcement_EN.pdf). Ces exemples montrent comment les entreprises pourraient payer plus que le prix à la production. Cependant, aucun de ces modèles n'offre aux agriculteurs un revenu décent. Le prix de référence pour un revenu décent (Living Income Reference Price ou LIRP) défini par Fairtrade International correspond à un peu moins du triple du prix actuel. Le LIRP est égal à 2,20 \$ le kilo en Côte d'Ivoire et à 2.10 \$ le kilo au Ghana. En 2020, le Voice Network a évalué le revenu décent en Côte d'Ivoire et au Ghana comme étant juste au-dessus de 3 \$ le kilo. Voir *Fairtrade Living Income Reference Prices for Cocoa*, update October 2022, Fairtrade International (2022), <https://files.fairtrade.net/Fairtrade-Living-Income-Reference-Price-for-Cocoa-adjustment-update-1-Oct-2022.pdf>; *Slip of the LIRP*, Tony's Chocolonely, 29 oct. 2020, <https://tonyschocolonely.com/nl/en/our-mission/news/slip-of-the-lirp>; *2020 Cocoa Barometer*, supra note 3, p. 52.

<sup>15</sup> Oliver Nieburg, *'Fake cooperatives': Farmer groups warn of sham fair trade co-ops in cocoa*, Confectionary News, 28 nov. 2017, <https://www.confectionarynews.com/Article/2017/11/28/Fake-cooperatives-Cocoa-farmer-groups-warn-of-sham-fair-trade-co-ops> (Selon Sako Warren, secrétaire général de la World Cocoa Farmers Organization en 2017 : "They are not actually cooperative-oriented by members and farmers. They are buying agents established by one of the chocolate companies.").

<sup>16</sup> *US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022*, supra note 4. Pour la saison de récolte de 2022, le prix à la production, défini par le gouvernement ivoirien comme le prix minimal à payer par kilo de cacao, s'élevait à 825 CFA. *Ivory Coast raises 2020/21 cocoa farmgate price by 21%*, supra note 4.

<sup>17</sup> Les études plus récentes conduisent à des conclusions similaires.

Selon une étude de Fairtrade International menée en 2021, “Cocoa is the main source of income: almost 58% of farmer income stems from the profit on cocoa.” On constate une diminution par rapport à une étude de 2018, où Fairtrade International avait observé que “the average farmer is more diversified in the current study than in the previous results. Where in the previous study, the average farmer earned 74% of his/her household income from cocoa, the average farmer currently earns 58% of his/her household income from cocoa.” Andrea Rustman et al., *Cocoa farmer income: The household income of cocoa farmers in Côte d'Ivoire and strategies for improvement*, Impact Institute, Fairtrade International & EMC (2021), p. 14, <https://files.fairtrade.net/publications/Fairtrade-CDI-cocoa-household-income-study-July-2021.pdf>.

<sup>18</sup> Les habitants d'au moins un village ont également décrit des situations où le paiement était souvent retardé.

<sup>19</sup> Voir, ex., *Assessing Farm Gate Pricing and Income of Cocoa Farmers: A Case Study of Cocoa Farmers in the Agona East District*, SEND Ghana (2019), p. 53, <https://webshop.inkota.de/sites/default/files/pdf/inkota-study-assessing-farm-gate-pricing.pdf>.

<sup>20</sup> COCOBOD Takes Delivery of 40,000 Electronic Weighing Scales to End Scale Adjustment Menace, Ghana Cocoa Board, 19 août, 2021, <https://cocobod.gh/news/cocobod-takes-delivery-of-40000-electronic-weighing-scales-to-end-scale-adjustments-menace>.

<sup>21</sup> Voir *Supply Chain Risk Assessment: Cocoa in Ghana*, World Bank, Jan. 2013, p. 13,

<https://documents1.worldbank.org/curated/en/151931468151162220/pdf/775890WPOGhana0Box0342041B00PUBLIC0.pdf> [ci-après *Supply Chain Risk Assessment*] (“Today, as a result of increasing competition most cocoa farmers have access to two or more LBC outlets, giving them a choice of buyers. This encourages LBCs to offer incentives to gain access to farmers’ cocoa and loyalty. Rather than by offering higher prices, LBCs typically compete through the provision of value-added services to farmers. This can sometimes take the form of credit, enabling liquidity- constrained farmers to invest in productive inputs.”).

<sup>22</sup> Voir *US Dollar (USD) To Ghanaian Cedi (GHS) Exchange Rate History for September 30, 2022*, supra note 4.

<sup>23</sup> Cargill a commencé à acheter au cacao directement aux cultivateurs seulement en 2016, lorsqu'elle a établi une société d'achat sous licence (LBC). Voir Douglas Yu, *Our own cocoa buying company in Ghana cuts out middlemen to benefit farmers, says Cargill*, Confectionary News, 19 avril 2017, <https://www.confectionarynews.com/Article/2017/04/20/Cargill-sets-up-licensed-buying-company-for-cocoa-in-Ghana#>.

<sup>24</sup> Voir Ghana Cocoa Board (Amendment) Act, 1991 (PNDCL 265), § 4; *Supply Chain Risk Assessment*, supra note 21.

<sup>25</sup> Ghana Cocoa Board Law, 1984 (PNDCL 81) as amended by Ghana Cocoa Board (Amendment) Law, 1991 (PNDCL 265), § 4; *Supply Chain Risk Assessment*, supra note 21.

<sup>26</sup> *Mapping cocoa exports from Côte d'Ivoire and Ghana*, Trase Insights, 9 mars 2021, <https://insights.trase.earth/insights/mapping-cocoa-exports-cote-divoire-ghana/> [ci-après *Mapping cocoa exports from Côte d'Ivoire and Ghana*].

<sup>27</sup> Barima Akwasi Amankwaah, et al., *COCOBOD's Unrealised Potential: Promoting Human Rights, Welfare, and the Environment in Ghana's Cocoa-Growing Communities*, Northwestern Pritzker School of Law Center for International Human Rights, University of Ghana School of Law, Corporate Accountability Lab & SEND Ghana (juin 2021), p. 27,

<https://static1.squarespace.com/static/5810dda3e3df28ce37b58357/t/60cb58bba936fc53960e4aff/1623939288558/COCOBOD%27s+Unrealised+Potential+-+Northwestern+Law%2C+Ghana+School+of+Law%2C+CAL+%26+SEND+%28June+2021%29.pdf>.

<sup>28</sup> Lors d'une réunion, le représentant d'une LBC nous a confié qu'il vendait son propre cacao à la société qu'il représente, malgré la possibilité d'obtenir un meilleur prix ailleurs, car sinon il aurait du mal à convaincre les autres cultivateurs de lui vendre leur production.

<sup>29</sup> Voir Mapping cocoa exports from Côte d'Ivoire and Ghana, supra note 26.

<sup>30</sup> Ivory Coast raises 2020/21 cocoa farmgate price by 21%, supra note 4.

<sup>31</sup> UPDATE 1-Ghana raises 2020/21 cocoa farmgate price by 28%, Reuters, 24 sept. 2020,

<https://www.reuters.com/article/cocoa-ghana/update-1-ghana-raises-2020-21-cocoa-farmgate-price-by-28-idUSL5N2GL5J1>.

<sup>32</sup> Ivory Coast raises cocoa farmgate price by 9% for 2022/2023 harvest, Reuters, 30 sept. 2022,

<https://www.reuters.com/world/africa/ivory-coast-raises-cocoa-farmgate-price-by-9-20222023-harvest-2022-09-30/> [ci-après Ivory Coast raises cocoa farmgate price by 9% for 2022/2023 harvest]; US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022, supra note 4.

<sup>33</sup> Reuters Staff, UPDATE 2-Ghana raises cocoa farmgate price by 21% for 2022/23 season, Reuters, 5 oct.

2022, <https://www.reuters.com/article/cocoa-ghana-farmgate/update-2-ghana-raises-cocoa-farmgate-price-by-21-for-2022-23-season-idUSL8N3164VP> [ci-après UPDATE 2-Ghana raises cocoa farmgate price by 21% for 2022/23 season].

<sup>34</sup> Id.

<sup>35</sup> Ghana Inflation Rate, Trading Economics (dernière visite 7 août 2023),

<https://tradingeconomics.com/ghana/inflation-cpi> [ci-après Ghana Inflation Rate].

<sup>36</sup> Ghanaian Cedi to US Dollar Exchange Rate Chart, XE (dernière visite 7 août 2023),

<https://www.xe.com/currencycharts/?from=GHS&to=USD&view=1Y>. Fin décembre 2021, un cedi ghanéen s'échangeait approximativement 0,16 \$ (0,162629). Fin décembre 2022, ce taux de change avait chuté de presque 40 % à 0,10 \$ (0,100037). Aussi, bien que la valeur absolue du prix à la production ait augmenté entre 2021 et 2022, le pouvoir d'achat des cacaoculteurs ghanéens a baissé.

<sup>37</sup> Gerry Smith, Fox Sets Record for Super Bowl Commercials With Over \$7 Million for 30-Second Ad, Bloomberg, 7

sept. 2022, <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-09-07/fox-sets-record-with-super-bowl-commercials-exceeding-7-million>; Eric Deggans, Super Bowl Commercials, from Adam Driver(s) to M&M Candies; the Hits and the Misses, Texas Public Radio, 13 fév. 2023, <https://www.tpr.org/business/2023-02-13/super-bowl-commercials-from-adam-drivers-to-m-m-candies-the-hits-and-the-misses>.

<sup>38</sup> Ferrero Breaks Ground on New \$214 Million Kinder Bueno Production Facility in Bloomington, Il., Ferrero, 2 nov. 2022,

<https://www.ferreronorthamerica.com/news/ferrero-breaks-ground-on-new-214-million-kinder-bueno-production-facility-in-bloomington-il>.

<sup>39</sup> Javier Blas, Look At All The Money Cargill Made, The Washington Post, 7 oct. 2022,

[https://www.washingtonpost.com/business/look-at-all-themoney-cargill-made/2022/10/07/9d6bdca4-4627-11ed-be17-89cbe6b8c0a5\\_story.html](https://www.washingtonpost.com/business/look-at-all-themoney-cargill-made/2022/10/07/9d6bdca4-4627-11ed-be17-89cbe6b8c0a5_story.html) [ci-après Look At All The Money Cargill Made].

<sup>40</sup> Cargill builds \$21 million House of Chocolate complex to facilitate customer innovation in dynamic chocolate market, Cargill, 21 sept. 2020, <https://www.cargill.com/2020/cargill-builds-21million-house-of-chocolate-complex>.

<sup>41</sup> Annual Review 2022, Nestlé (2023), pp. 2-9, <https://www.nestle.com/sites/default/files/2023-03/2022-annual-review-en.pdf#%5B%7B%22num%22%3A1075%2C%22gen%22%3A0%7D%2C%7B%22name%22%3A%22Fit%22%7D%5D> [ci-après Annual Review 2022]; Press Release: Nestlé reports full-year results for 2022, Nestlé, 16

fév. 2023, <https://www.nestle.com/sites/default/files/2023-02/2022-full-year-results-press-release-en.pdf> [ci-après Press Release: Nestlé reports full-year results for 2022].

<sup>42</sup> Annual Review 2022, supra note 41, pp. 2-9; Press Release: Nestlé reports full-year results for 2022, supra note 41.

<sup>43</sup> Introducing the Nestle Cocoa Plan, Nestle Cocoa Plan (dernière visite 8 août 2023),

<https://www.nestlecocoaplan.com/read-more>.

<sup>44</sup> Cocoa: Highest production in history attained with over 1 million tonnes achieved, GhanaWeb, July 23, 2021, [https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/business/Cocoa-Highest-production-in-history-attained-with-over-1-million-tonnes-achieved-1315927#:~:text=Cocoa%3A%20Highest%20production%20in%20history%20attained%20with%20over%201%20million%20tonnes%20achieved,-](https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/business/Cocoa-Highest-production-in-history-attained-with-over-1-million-tonnes-achieved-1315927#:~:text=Cocoa%3A%20Highest%20production%20in%20history%20attained%20with%20over%201%20million%20tonnes%20achieved,-Even%20though%20the&text=Information%20available%20to%20The%20Finder,the%20end%20of%20the%20season)

[Even%20though%20the&text=Information%20available%20to%20The%20Finder,the%20end%20of%20the%20season](https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/business/Cocoa-Highest-production-in-history-attained-with-over-1-million-tonnes-achieved-1315927#:~:text=Cocoa%3A%20Highest%20production%20in%20history%20attained%20with%20over%201%20million%20tonnes%20achieved,-Even%20though%20the&text=Information%20available%20to%20The%20Finder,the%20end%20of%20the%20season); Cocoa beans exports from Côte d'Ivoire from 2010 to 2021, Statista (dernière visite 8 août 2023), <https://www.statista.com/statistics/1299225/annual-cocoa-beans-export-volume-in-cote-d-ivoire/#:~:text=Volume%20of%20cocoa%20beans%20exported%20from%20Côte%20d%27ivoire%202010%202021&text=ln%202021%2C%20Côte%20d%27ivoire,and%20exporter%20of%20cocoa%20worldwide>.

<sup>45</sup> Voir Press Release: Nestlé reports full-year results for 2022, *supra* note 41; Look At All The Money Cargill Made, *supra* note 39; Mars Company Stats, Forbes (dernière visite 8 août 2023), <https://www.forbes.com/companies/mars/?sh=49a633103bb7>; # 36 Giovanni Ferrero & family, Bloomberg Billionaires Index (dernière visite 8 août 2023), <https://www.bloomberg.com/billionaires/profiles/giovanni-ferrero/#xj4y7vzkg>.

<sup>46</sup> 2020 Cocoa Barometer, *supra* note 3, p. 52; voir US Dollar (USD) To Ghanaian Cedi (GHS) Exchange Rate History for September 30, 2022, *supra* note 4; US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022, *supra* note 4.

<sup>47</sup> Ces dernières années, le Ghana a connu une forte inflation, y compris entre le mois de septembre 2022 et la publication de ce rapport en août 2023. Les prix mentionnés ici devraient être ajustés en conséquence pour répondre aux besoins exprimés par les agriculteurs en septembre 2022.

<sup>48</sup> 2020 Cocoa Barometer, *supra* note 3, p. 52.

<sup>49</sup> Antonie C. Fountain & Friedel Huetz-Adams, 2022 Cocoa Barometer, Voice Network (2022), p. 23, <https://cocoabarometer.org/wp-content/uploads/2022/12/Cocoa-Barometer-2022.pdf> [ci-après 2022 Cocoa Barometer].

<sup>50</sup> Henry Ridgewell, Oxfam: Chocolate Makers Reap Profits, But Not Cocoa Farmers, Voice of America, 13 mai 2023, <https://www.voanews.com/a/oxfam-chocolate-makers-reap-profits-but-not-cocoa-farmers/7090878.html>; voir aussi Megan Poinski, Consumers spent a record \$36.9B on candy in 2021, Food Dive, 17 mars 2022, <https://www.fooddive.com/news/consumers-spent-a-record-369b-on-candy-in-2021/620372/>.

<sup>51</sup> La Côte d'Ivoire est devenue l'un des principaux producteurs de caoutchouc, le quatrième plus grand au monde. Voir Ivory Coast ranks fourth globally in rubber production, africanews, 24 mars 2022, <https://www.africanews.com/2021/03/24/ivory-coast-ranks-seventh-globally-in-rubber-production>.

<sup>52</sup> Les prix du caoutchouc évoluant constamment, ceci peut changer à l'avenir.

<sup>53</sup> Voir, ex., Chloe Taylor, 'It's difficult to feed our families': Volatile cocoa prices are pushing West African farmers further into poverty, CNBC, 2 nov. 2021, <https://www.cnbc.com/2021/11/02/volatile-cocoa-prices-are-pushing-african-farmers-further-into-poverty.html> [ci-après 'It's difficult to feed our families'] (Un cacaoculteur nous a dit : "People are abandoning cocoa for rubber. With such painful work and such a low price for cocoa, you're going to see that more and more for sure.").

<sup>54</sup> 2020 Cocoa Barometer, *supra* note 3, p. 39 (citant une définition de la Living Income Community). La définition utilisée par la Global Living Wage Coalition est quasi identique : "the remuneration received for a standard workweek by a worker in a particular place sufficient to afford a decent standard of living for the worker and her or his family. Elements of a decent standard of living include food, water, housing, education, health care, transportation, clothing, and other essential needs including provision for unexpected events." *What Is A Living Wage?*, Global Living Wage Coalition (dernière visite 7 août 2023), <https://www.globallivingwage.org/about/what-is-a-living-wage/>.

- <sup>55</sup> Uwe Gneiting & Albert Arhin, *Towards a Living Income for Cocoa Farmers in Ghana: Assessing companies' efforts to date*, Oxfam (2023), p. 12, <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/621485/rr-ghana-cocoa-farmers-living-income-140223-en.pdf?sequence=1> [ci-après *Towards a Living Income for Cocoa Farmers in Ghana*] (“High rates of inflation and the depreciation of the Ghanaian currency are hurting cocoa farmers' ability to attain a decent standard of living.”).
- <sup>56</sup> Ekow Dontoh & Moses Mozart Dzawu, *Surging Inflation in Ghana Sets Stage for Even Higher Rates*, Bloomberg, 9 nov. 2021, <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-11-09/inflation-blowout-in-ghana-sets-stage-for-even-higher-rates>.
- <sup>57</sup> Cooper Inveen & Christian Akorlie, *Ghana inflation hits 21-year high above 50% in November*, Reuters, 14 déc. 2022, <https://www.reuters.com/world/africa/ghana-inflation-rises-503-yy-november-stats-office-2022-12-14/>; *Ghana Inflation Rate*, supra note 35.
- <sup>58</sup> *Id.*
- <sup>59</sup> *Id.*
- <sup>60</sup> *Towards a Living Income for Cocoa Farmers in Ghana*, supra note 55, p. 33 (“About 94% of farmers reported that they are spending more on expenses related to their households' upkeep than they did three years ago. When respondents were asked to estimate their spending on their households' upkeep in the month prior to the survey, compared with the same period three years ago, the results show at least a 50% increase in key household expenditure, such as food, education, and transport. Average monthly expenditure on education for household members increased by 60%, from GHC 343.40 in 2019/20 to 549.69 in 2021/22. In the same period, the amount farmers spent on transportation has more than doubled (by 103.6%, from GHC 89.35 in 2019/20 to GHC 181.93 in 2021/22). These findings align with broader macro-economic trends in Ghana, including a 50% inflation rate in 2022.”).
- <sup>61</sup> *Towards a Living Income for Cocoa Farmers in Ghana*, supra note 55, p. 33.
- <sup>62</sup> *2020 Cocoa Barometer*, supra note 3, p. 50 (citant une définition de la Living Income Community).
- <sup>63</sup> *Voir, ex., Ghana, Côte D'Ivoire Agree on Measures to Tackle Country Origin Differential Erosion*, Ghana Cocoa Board, 18 mai 2022, <https://cocobod.gh/news/ghana-côte-divoire-agree-on-measures-to-tackle-country-origin-differential-erosion> (avec une déclaration de l'Honorable Joseph Boahen Aidoo affirmant que “We all know that we introduced the Living Income Differential with the hope to improve the remuneration of our farmers.”).
- <sup>64</sup> *Voir, ex., Ben Wink, Hershey drove a record spike in cocoa prices after reportedly sourcing beans from the futures market instead of physical sellers*, Market Insider, 23 nov. 2020, <https://markets.businessinsider.com/news/stocks/hershey-cocoa-futures-record-spike-commodity-futures-market-ice-exchange-2020-11-1029831388?miRedirects=1>; *U.S. company Hershey grabs cocoa stocks from exchange, avoids African price premium*, Reuters, 20 nov. 2020, <https://www.reuters.com/article/us-cocoa-hershey-delivery/u-s-company-hershey-grabs-cocoa-stocks-from-exchange-avoids-african-price-premium-idUSKBN2802X5>.
- <sup>65</sup> Ange Aboa, *UPDATE 2-Ivory Coast, Ghana cocoa regulators to boycott industry meetings over price dispute*, Reuters, 21 oct. 2022, <https://www.reuters.com/article/cocoa-ivorycoast-ghana/update-2-ivory-coast-ghana-cocoa-regulators-to-boycott-industry-meetings-over-price-dispute-idUSL8N31M2DF>.
- <sup>66</sup> Au cours des deux dernières années, deux autres pays producteurs de cacao, le Cameroun et le Nigeria, ont également commencé à collaborer avec la Côte d'Ivoire et le Ghana pour obliger les entreprises à payer un prix plus élevé. *Voir, ex., Cameroon, Nigeria request to join Ivory-Ghana cocoa initiative*, Al Jazeera, 12 oct. 2022, <https://www.aljazeera.com/news/2022/10/12/update-1-cameroon-nigeria-request-to-join-ivory-ghana-cocoa-initiative>.

<sup>67</sup> Loucoumane Coulibaly, *Ivory Coast cocoa prices up on competition, supply concerns*, Reuters, 16 oct. 2013, <https://www.reuters.com/article/cocoa-ivorycoast-prices/ivory-coast-cocoa-prices-up-on-competition-supply-concerns-idUSL6N0I62BT20131016>; Victor Kwawukume, *Cocoa price up by 62.74%; Bag sells at GH¢345*, Graphic Business, 3 oct. 2014, <https://www.graphic.com.gh/business/business-news/cocoa-price-up-by-62-74-bag-sells-at-gh-345.html#:~:text=The%20producer%20price%20of%20cocoa,a%2062.74%20per%20cent%20rise> [ci-après *Cocoa price up by 62.74%*]; voir *US dollar to Ghana cedi exchange rate history (2013)*, Money Rates Today (dernière visite 7 août 2023), <https://www.moneyratetoday.com/exchange-rate-history-us-dollar-to-ghana-cedi.html?date=2013> (d'après le taux de change d'octobre 2023, soit 2,188060); *UPDATE 1-Ivory Coast raises cocoa farmgate price to 850 CFA francs/kg*, Reuters, 1 oct. 2014, <https://www.reuters.com/article/cocoa-ivorycoast-prices/update-1-ivory-coast-raises-cocoa-farmgate-price-to-850-cfa-francs-kg-idUSL6N0RW2SX20141001>; voir *US dollar to Ghana cedi exchange rate history (2014)*, Money Rates Today (dernière visite 7 août 2023), <https://www.moneyratetoday.com/exchange-rate-history-us-dollar-to-ghana-cedi.html?date=2014>; Ange Aboa, *UPDATE 3-Ivory Coast sets 2015/16 cocoa farmer price of 1,000 CFA francs/kg*, Reuters, 1 oct. 2015, <https://www.reuters.com/article/cocoa-ivorycoast-idAFL5N1211LX20151001>; *Cocoa price up by GH¢800 per tonne*, BusinessGhana, 3 oct. 2016, <https://www.businessghana.com/site/news/business/136257/Cocoa-price-up-by-GH-800-per-tonne>; voir *US dollar to Ghana cedi exchange rate history (2015)*, Money Rates Today (dernière visite 7 août 2023), <https://www.moneyratetoday.com/exchange-rate-history-us-dollar-to-ghana-cedi.html?date=2015> (d'après le taux de change d'octobre 2015, soit 3.800867); *Cocoa Price Turns Bitter in Ivory Coast*, Gro Intelligence, 4 avril 2017, <https://www.gro-intelligence.com/insights/ivory-coast-cocoa-prices>; voir *US Dollar to West African CFA franc Spot Exchange Rates for 2016*, ExchangeRates.org.uk (dernière visite 7 août 2023), <https://www.exchangerates.org.uk/USD-XOF-spot-exchange-rates-history-2016.html> (d'après le taux de change moyen d'octobre 2016, soit 596,5194 francs CFA pour 1 USD); *Ghana sets 2016-17 season farmgate cocoa price at \$1,914/T*, Reuters, 1 oct. 2016, <https://www.reuters.com/article/ozabs-us-ghana-cocoa-idAFKCN1213DP>; Anthony Myers, *Côte d'Ivoire raises cocoa farmers' price for first time in two years, while Ghana refrains*, Confectionary News, 5 oct. 2018, <https://www.confectionarynews.com/Article/2018/10/05/Cote-d-ivoire-raises-cocoa-farmers-price-for-first-time-in-two-years>; *Government to maintain cocoa producer prices for 2017/2018 season*, GhanaWeb, 9 oct. 2017, <https://www.ghanaweb.com/GhanaHomePage/business/Government-to-maintain-cocoa-producer-prices-for-2017-2018-season-588915>; *50th Annual Reports and Consolidated Financial Statements XII (2019)*, Ghana Cocoa Board, [https://cocobod.gh/resource\\_files/50th-annual-report-and-financial-statements-2018-2019.pdf](https://cocobod.gh/resource_files/50th-annual-report-and-financial-statements-2018-2019.pdf); voir *US dollar to Ghana cedi exchange rate history (2018)*, Money Rates Today (dernière visite 7 août 2023), <https://www.moneyratetoday.com/exchange-rate-history-us-dollar-to-ghana-cedi.html?date=2018> (d'après le taux de change d'octobre 2018, soit 4,815177); *Voir Ivory Coast holds cocoa mid-crop farmgate price at 825 CFA francs/kg*, Reuters, 31 mars 2020, <https://www.reuters.com/article/ozabs-us-cocoa-ivorycoast-estimate-idAFKBN21I1V8-OZABS>; *Cocoa Producer Price Goes Up 28% from GH¢515 to GH¢660 per Bag*, Ghana Cocoa Board, 24 sept. 2020, <https://cocobod.gh/news/cocoa-producer-price-goes-up-28-from-gh515-to-gh660-per-bag>; voir *US dollar to Ghana cedi exchange rate history (2019)*, Money Rates Today (dernière visite 7 août 2023), <https://www.moneyratetoday.com/exchange-rate-history-us-dollar-to-ghana-cedi.html?date=2019> (d'après le taux de change 2019, soit 5,427195); *Ivory Coast raises 2020/21 cocoa farmgate price by 21%*, supra note 4; *Voir Government Maintains Cocoa Producer Price for the 2021/2022 Crop Year*, Ghana Cocoa Board, 1 oct. 2021, <https://cocobod.gh/news/government-maintains-cocoa-producer-price-for-the-20212022-crop-year>; voir *US dollar to Ghana cedi exchange rate history (2020)*, Money Rates Today (dernière visite 7 août 2023), <https://www.moneyratetoday.com/exchange-rate-history-us-dollar-to-ghana-cedi.html?date=2020> (d'après le taux de change 2020, soit 5,872050); *'It's difficult to feed our families'*, supra note 53; Kwame Kwateng,

Is it time for Farmers to get paid in US Dollars?, Bar Talks (dernière visite 7 août 2023), <https://bartalks.net/ghana-cocoa-board-allegedly-lied-about-ghanaian-cocoa-farmers-income/>; Ivory Coast raises cocoa farmgate price by 9% for 2022/2023 harvest, supra note 32 ; UPDATE 2-Ghana raises cocoa farmgate price by 21% for 2022/23 season, supra note 33.

#### TENDANCES SUR 10 ANS : PRIX À LA PRODUCTION DU CACAO

ANNÉE (SAISON DE CROISSANCE)	CÔTE D'IVOIRE	GHANA
2013/14	750 CFA francs (\$1.54 par kilogramme)	3,392 cedis (\$1,550 par metric ton, \$1.55 par kilogramme)
2014/15	850 CFA francs (\$1.45 par kilogramme)	5,520 cedis (\$1,713 par tonne métrique, \$1.71 par kilogramme)
2015/16	1,000 CFA francs (\$1.70 par kilogramme)	6,800 cedis (\$1,789 par tonne métrique, \$1.79 par kilogramme)
2016/17	1,100 CFA francs (\$1.84 par kilogramme)	7,600 cedis (\$1,914 par tonne métrique, \$1.91 par kilogramme)
2017/18	700 CFA francs (\$1.22 par kilogramme)	7,600 cedis (\$1,741.51 par tonne métrique, \$1.74 par kilogramme)
2018/19	750 CFA francs (\$1.34 par kilogramme)	7,600 cedis (\$1,578 par tonne métrique, \$1.56 par kilogramme)
2019/20	825 CFA francs (\$1.40 par kilogramme)	8,240 cedis (\$1,518 par tonne métrique, \$1.52 par kilogramme)
2020/21	1,000 CFA francs (\$1.80 par kilogramme)	10,560 cedis (\$1,798 par tonne métrique, \$1.80 par kilogramme)
2021/22	825 CFA francs (\$1.45 par kilogramme)	10,560 cedis (\$1,837 par tonne métrique, \$1.83 par kilogramme)
2022/23	900 CFA francs (\$1.33 par kilogramme)	12,800 cedis (\$1,248.78) par tonne métrique, \$1.25 par kilogramme)

<sup>68</sup> Voir, ex., *Sweet Nothings: How the Chocolate Industry has Failed to Honor Promises to End Deforestation for Cocoa in Cote d'Ivoire and Ghana*, Mighty Earth (Fév. 2022), <https://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/MightyEarthSweetNothingsReportFINAL.pdf>.

<sup>69</sup> *Id.*, p. 4.

<sup>70</sup> Kwasi Gyamfi Asiedu, *Ghana is losing its rainforest faster than any other country in the world*, World Economic Forum, 10 mai 2019, <https://www.weforum.org/agenda/2019/05/ghana-is-losing-its-rainforest-faster-than-any-other-country-in-the-world>.

<sup>71</sup> Oliver Nieburg, 'A long way to go' to equality for women cocoa farmers, Confectionary news, 2 nov. 2017, <https://www.confectionerynews.com/Article/2017/11/02/Women-cocoa-farmers-A-long-way-to-go-to-equality> [ci-après 'A long way to go' to equality for women cocoa farmers].

"In many cases, women are excluded from land ownership, and partly due to a high rate of female illiteracy and innumeracy, often do not share in the rewards of the family's farms. Additionally, women are often confronted with sociocultural systems which prevent them from running their cocoa farm as a viable business. They also have a harder time accessing extension services, credits, and certification than their male counterparts, and are often underrepresented in farmers' organisations, public meetings, and leadership roles in communities." Voir aussi 2022 Cocoa Barometer, supra note 49, p. 64.

<sup>72</sup> Ama Marston, *Women's Rights in the Cocoa Sector: Examples of Emerging Good Practice*, Oxfam Discussion Papers (Mars 2016), p. 7, <https://oxfamlibrary.openrepository.com/bitstream/handle/10546/600528/dp-womens-rights-cocoa-sector-good-practice-100316-en.pdf?sequence=4> [ci-après *Women's Rights in the Cocoa Sector*]; 'A long way to go' to equality for women cocoa farmers, *supra* note 90.

<sup>73</sup> Dr. Isaac Dery & Dr. Alfred Dongzagla, *Gender Analysis Within the Cocoa Supply Chain in Ghana*, Oxfam Research Reports (Nov. 2020), p. vii,

[https://www.cocoainitiative.org/sites/default/files/resources/Oxfam%20Gender%20analysis%20Ghana%20Nov%2020\(1\).pdf](https://www.cocoainitiative.org/sites/default/files/resources/Oxfam%20Gender%20analysis%20Ghana%20Nov%2020(1).pdf); *Empowering Women and Fighting Poverty: Cocoa and Land Rights in West Africa*, International Food Policy Research Institute (Fév. 2002), [https://landwise-production.s3.us-west-2.amazonaws.com/2022/03/IFPRI\\_Empowering\\_Women\\_and\\_Fighting\\_Poverty\\_Women\\_Cocoa\\_and\\_Land\\_2002.pdf](https://landwise-production.s3.us-west-2.amazonaws.com/2022/03/IFPRI_Empowering_Women_and_Fighting_Poverty_Women_Cocoa_and_Land_2002.pdf)

<sup>74</sup> 'A long way to go' to equality for women cocoa farmers, *supra* note 90. Les traditions en matière d'héritage sont variables. Dans deux villages, Anglo et Ahokwa, les femmes nous ont expliqué qu'elles étaient propriétaires de leurs plantations.

<sup>75</sup> *Id.*

<sup>76</sup> *Women's Rights in the Cocoa Sector*, *supra* note 91, p. 7.

<sup>77</sup> 'A long way to go' to equality for women cocoa farmers, *supra* note 90.

<sup>78</sup> *Women's Rights in the Cocoa Sector*, *supra* note 91, p. 11.

<sup>79</sup> Voir, ex., R. Bymolt, et al., *Demystifying the cocoa sector in Ghana and Côte d'Ivoire*. Chapter 14, Gender and cocoa, The Royal Tropical Institute (KIT) (2018), p. 290, <https://kit2018.wpenginepowered.com/wp-content/uploads/2019/09/Demystifying-cocoa-sector-chapter14-gender-and-cocoa.pdf> ("In Ghana and Côte d'Ivoire, a fairly high proportion of respondents reported selling at least some of their staple food crops, including cassava (Ghana 72%, Côte d'Ivoire 52%), plantain (72%, 38%), maize (62%, 34%), yam (34%, 27%) and rice (80%, 46%).").

<sup>80</sup> Voir US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022, *supra* note 4.

<sup>81</sup> Voir Santadarshan Sadhu, et al., *NORC Final Report: Assessing Progress in Reducing Child Labor in Cocoa Production in Cocoa Growing Areas of Cote d'Ivoire and Ghana*, NORC at the University of Chicago (Oct. 2020), p. 10, [https://www.norc.org/PDFs/Cocoa%20Report/NORC%202020%20Cocoa%20Report\\_English.pdf](https://www.norc.org/PDFs/Cocoa%20Report/NORC%202020%20Cocoa%20Report_English.pdf) [ci-après *NORC Report*].

<sup>82</sup> *Id.*, p. 10.

<sup>83</sup> *Id.*, p. 12.

<sup>84</sup> *Id.*, pp. 15-17.

<sup>85</sup> Voir *id.*, p. 13.

<sup>86</sup> Voir *id.*

<sup>87</sup> Le taux de scolarisation des enfants de foyers d'agriculteurs varie en fonction de l'âge. En Côte d'Ivoire, 81 % des enfants d'agriculteurs âgés de 5 à 11 ans et 88 % des enfants de 12 à 14 ans vont à l'école. Ce chiffre descend ensuite à 66 % pour les enfants d'agriculteurs âgés de 15 à 16 ans, ce qui représente néanmoins une hausse significative par rapport aux effectifs de 39 % des enfants de ce groupe d'âges une décennie plus tôt. Les chiffres sont légèrement plus élevés au Ghana, où 97 % des enfants d'agriculteurs âgés de 5 à 11 ans, 98 % des enfants âgés de 12 à 14 ans et 87 % des enfants âgés de 15 à 17 ans sont scolarisés. Voir *NORC Report*, *supra* note 100, p. 13.

<sup>88</sup> *Id.*

<sup>89</sup> ILO Convention No. 182, [https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100\\_ILO\\_CODE:C182](https://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C182).

<sup>90</sup> *What is Child Labour*, International Labour Organization, <https://www.ilo.org/ipec/facts/lang-en/index.htm>.

<sup>91</sup> ILO Convention No. 182, Art. 3(d).

<sup>92</sup> L'Université de Tulane a établi une définition commune du travail dangereux des enfants sur la base des définitions partagées par le droit ivoirien et le droit ghanéen. Voir *Final Report, 2013-14: Survey Research on Child Labor in West African Cocoa Growing Areas*, Tulane University (30 juillet 2015),

[https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ilab/research\\_file\\_attachment/tulane%20university%20-%20survey%20research%20cocoa%20sector%20-%2030%20july%202015.pdf](https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ilab/research_file_attachment/tulane%20university%20-%20survey%20research%20cocoa%20sector%20-%2030%20july%202015.pdf).

<sup>93</sup> ILO Convention No. 182, Art. 3(a).

<sup>94</sup> Voir *US Dollar (USD) To Ghanaian Cedi (GHS) Exchange Rate History for September 30, 2022*, *supra* note 4; *US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022*, *supra* note 4.

<sup>95</sup> *Fact Sheet: An Adjustment to Global Poverty Lines*, World Bank, Sept. 2022,

<https://www.worldbank.org/en/news/factsheet/2022/05/02/fact-sheet-an-adjustment-to-global-poverty-lines>.

<sup>96</sup> Voir *US Dollar (USD) To Ghanaian Cedi (GHS) Exchange Rate History for September 30, 2022*, *supra* note 4; *US Dollar (USD) To CFA BEAC Franc (XAF) Exchange Rate History for September 30, 2022*, *supra* note 4.

<sup>97</sup> Les habitants du village d'Ahokwa ont déclaré que les ouvriers agricoles étaient payés 50 cedis par jour.

<sup>98</sup> Les contrats de métayage de type abunu et abusa occupent une place de plus en plus importante dans le secteur cacaoyer au Ghana. Dans le cadre des abunu, le métayer cultive toutes les parcelles de l'exploitation, le produit étant ensuite réparti pour moitié au métayer et pour moitié au propriétaire foncier. Traditionnellement, une fois qu'un métayer a travaillé la terre dans le cadre d'un abunu, il acquiert des droits de propriété (y compris le droit de transmission par héritage) sur la moitié de la parcelle et les arbres qui s'y trouvent, l'autre moitié revenant au propriétaire. Dans les contrats de type abusa, le propriétaire foncier installe une plantation, tandis que le métayer (ou exploitant agricole) cultive et entretient la terre. Le produit est divisé par deux ou par trois : le propriétaire foncier reçoit la moitié ou les deux tiers des fèves de cacao récoltées, et le métayer reçoit les fèves restantes. Un contrat abusa peut être résilié à tout moment à l'initiative du propriétaire foncier, et ne donne au métayer aucun droit de propriété sur la terre qu'il cultive. Voir Mercy Asamoah & Frank Owusu-Ansah, *Report on Land Tenure & Cocoa Production in Ghana: A CRIG/WCF Collaborative Survey*, Cocoa Research Institute of Ghana & The World Cocoa Foundation (Fév. 2017), [https://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/files\\_mf/1492612620CRIGLandTenureSurveyFinal41217.pdf](https://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/files_mf/1492612620CRIGLandTenureSurveyFinal41217.pdf) [ci-après *Report on Land Tenure & Cocoa Production in Ghana*]; *2020 Cocoa Barometer*, *supra* note 3, p. 22.

<sup>99</sup> Voir, ex., *Report on Land Tenure & Cocoa Production in Ghana*, *supra* note 117.

<sup>100</sup> Voir, ex., *Fact Sheet: Black Pod Disease of Cocoa*, Ministry of Food Production: Extension Training and Information Services Division, <https://agriculture.gov.tt/wp-content/uploads/2017/11/Black-Pod-Disease-of-Cocoa-pdf.pdf>; Andrews Yaw Akrofi, et al., *Black pod disease on cacao (Theobroma cacao, L) in Ghana: Spread of Phytophthora megakarya and role of economic plants in the disease epidemiology*, 72 *Crop Protection* (Juin 2015). Voir aussi *Fact Sheet: Witches' Broom Disease of Cocoa*, Ministry of Food Production: Extension Training and Information Services Division, <https://agriculture.gov.tt/wp-content/uploads/2017/11/Witches-Broom-Disease-of-Cocoa-pdf.pdf>; Hélio R. Sousa Filho, et al., *History, dissemination, and field control strategies of cocoa witches' broom*, *Plant Pathogen Impacts Review* (Déc. 2021).

<sup>101</sup> G. A. Ameyaw, *Management of the Cacao Swollen Shoot Virus (CSSV) Menace in Ghana: The Past, Present and the Future*, in Snježana Topolovec-Pintaric (ed.), *Plant Diseases - Current Threats and Management Trends* (20 juillet 2019), <https://www.intechopen.com/chapters/68225> [ci-après *Management of the Cacao Swollen Shoot Virus (CSSV) Menace in Ghana*].

- <sup>102</sup> *Minimizing the Risk of Spreading Cocoa Swollen Shoot Virus Disease*, Cocoa cultivation series, Vision for Change: Sustainable Cocoa Communities, <https://www.worldagroforestry.org/sites/default/files/Brochure-Cocoa-Swollen-Shoot-Virus-Disease.pdf> [ci-après *Minimizing the Risk of Spreading Cocoa Swollen Shoot Virus Disease*]; J. M. Thresh & G. K. Owusu, *The control of cocoa swollen shoot disease in Ghana: an evaluation of eradication procedures*, 5 *Crop Protection* (1986), p. 4 [ci-après *The control of cocoa swollen shoot disease in Ghana*]; voir *Pseudococcidae*, Science Direct (2020), <https://www.sciencedirect.com/topics/immunology-and-microbiology/pseudococcidae>.
- <sup>103</sup> Ebenezer Antwi Gyamera, et al., *Cacao Swollen Shoot Viruses in Ghana* (Advance online publication) *Plant disease* (2022), 1261-1278, lines 529–535 [ci-après *Cacao Swollen Shoot Viruses in Ghana*].
- <sup>104</sup> Voir *The control of cocoa swollen shoot disease in Ghana*, supra note 121, p. 43.
- <sup>105</sup> P.B. Cornwell, *Movements of the vectors of virus diseases of cacao in Ghana. II.—Wind movements and aerial dispersal*, 51 *Bulletin Entomological Research* (1960), p. 175, <https://www.cambridge.org/core/journals/bulletin-of-entomological-research/article/abs/movements-of-the-vectors-of-virus-diseases-of-cacao-in-ghana-ii-wind-movements-and-aerial-dispersal/2FFE02E1A3AA251BA26EFE8B8F665E1C>; *Management of the Cacao Swollen Shoot Virus (CSSV) Menace in Ghana*, supra note 120.
- <sup>106</sup> *Minimizing the Risk of Spreading Cocoa Swollen Shoot Virus Disease*, supra note 121.
- <sup>107</sup> Wenceslas Affessi Adopo, et al., *Impact of Swollen Shoot Disease on the Livelihoods of Smallholder Cocoa farmers in Côte d'Ivoire*, 11 *ESI Preprints* (2022), p. 259 [ci-après *Impact of Swollen Shoot Disease on the Livelihoods of Smallholder Cocoa farmers in Côte d'Ivoire*].
- <sup>108</sup> Voir E. Muller et al., *Next generation sequencing elucidates cacao badnavirus diversity and reveals the existence of more than ten viral species*, 244 *Virus Research* (2018), p. 235, <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29169831/>.
- <sup>109</sup> Voir *Cacao Swollen Shoot Viruses in Ghana*, supra note 139, lines 151–168.
- <sup>110</sup> *Management of the Cacao Swollen Shoot Virus (CSSV) Menace in Ghana*, supra note 137; voir *Cacao Swollen Shoot Viruses in Ghana*, supra note 139, lines 151–168.
- <sup>111</sup> *Impact of Swollen Shoot Disease on the Livelihoods of Smallholder Cocoa farmers in Côte d'Ivoire*, supra note 126, p. 259; Christian Andres et al., *Combatting Cocoa Swollen Shoot Virus Disease: What do we know?*, 98 *Crop Protection* (2017), p. 76.
- <sup>112</sup> K. Kouakou et al., *Geographical Distribution of Cacao swollen shoot virus Molecular Variability in Côte d'Ivoire*, 96 *Plant Disease* (2012), p. 1445, <https://apsjournals.apsnet.org/doi/pdf/10.1094/PDIS-09-11-0749-RE> [ci-après *Geographical Distribution of Cacao swollen shoot virus Molecular Variability in Côte d'Ivoire*].
- <sup>113</sup> *Id.*
- <sup>114</sup> *Projet national de lutte contre le swollen shoot*, Le Conseil du Café-Cacao, [http://www.conseilcafecacao.ci/index.php?option=com\\_content&view=article&id=123&Itemid=202](http://www.conseilcafecacao.ci/index.php?option=com_content&view=article&id=123&Itemid=202); Aka Aka Romain et al., *Cocoa Swollen Shoot Disease in Côte D'ivoire: History of Expansion from 2008 to 2016*, 9 *International Journal of Sciences* (2020), p. 52, <https://www.ijsciences.com/pub/article/2203>.
- <sup>115</sup> *Impact of Swollen Shoot Disease on the Livelihoods of Smallholder Cocoa farmers in Côte d'Ivoire*, supra note 126, p. 259.
- <sup>116</sup> *Geographical Distribution of Cacao swollen shoot virus Molecular Variability in Ghana*, supra note 131.
- <sup>117</sup> Voir Ata Ofori et al., *Field evaluation of the impact of cocoa swollen shoot virus disease infection on yields of different cocoa (Theobroma cacao L.) clones in Ghana*, 17 *PLoS One* (2022), <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8775274/>.
- <sup>118</sup> Voir H. Dzahini-Obiathey et al. *Control of cocoa swollen shoot disease by eradicating infected trees in Ghana: A survey of treated and replanted areas*, 25 *Crop Protection* (2006), p. 650, [https://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/files\\_mf/dzahiniobiathey2006.pdf](https://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/files_mf/dzahiniobiathey2006.pdf).

- <sup>119</sup> *Illegal Gold Mining Boom Threatens Cocoa Farmers*, *supra* note 11.
- <sup>120</sup> Price K. Bansah, *Ghana's artisanal miners are a law unto themselves: involving communities can help fix the problem*, *The Conversation*, 13 oct. 2022, <https://theconversation.com/ghanas-artisanal-miners-are-a-law-unto-themselves-involving-communities-can-help-fix-the-problem-192256>.
- <sup>121</sup> Obuasi, Ghana, *AngloGoldAshanti*, <https://www.anglogoldashanti.com/portfolio/africa/obuasi/>; Iduapriem, Ghana, *AngloGoldAshanti*, <https://www.anglogoldashanti.com/portfolio/africa/iduapriem/>.
- <sup>122</sup> Paa Kwesi Schandorf, *Small scale mining contributes 40% of Ghana's gold produce; let's address it tactfully – Abu Janapor*, *My Joy Online*, 17 sept. 2022, <https://www.myjoyonline.com/small-scale-mining-contributes-40-of-ghanas-gold-produce-lets-address-it-tactfully-abu-jinapor/>.
- <sup>123</sup> Yolanda Borquaye, *Co-Management of Ghana's Gold: Proposals for a Policy and Legislative Framework to Address the Issue of Galamsey*, 28 *N.Y.U. Environmental Law Journal* (2020), p. 376, <https://www.nyuelj.org/wp-content/uploads/2020/09/Borquaye-Co-Management-of-Ghanas-Gold.pdf>.
- <sup>124</sup> *Id.*, p. 377.
- <sup>125</sup> *Id.*
- <sup>126</sup> Elodie Toto, *Mechanization of Illegal Gold Mining Threatens Ghana's Forests*, *Mongabay News*, 8 fév. 2023, <https://news.mongabay.com/2023/02/mechanization-of-illegal-gold-mining-threatens-ghanas-forests/> [ci-après *Mechanization of Illegal Gold Mining Threatens Ghana's Forests*].
- <sup>127</sup> *Illegal Gold Mining Boom Threatens Cocoa Farmers*, *supra* note 11.
- <sup>128</sup> Anand Chandrasekhar & Delali Adogla-Bessa, *How gold mining in Ghana is threatening Swiss chocolate*, *Swissinfo.ch*, 10 sept. 2022, <https://www.swissinfo.ch/eng/business/how-gold-mining-in-ghana-is-threatening-swiss-chocolate/47870756> [ci-après *How gold mining in Ghana is threatening Swiss chocolate*].
- <sup>129</sup> *Id.*; Ekow Dontoh & Yinka Ibukun, *Gold Diggers Worsen Outlook for Cocoa Harvest in No. 2 Producer*, *Reuters*, 6 mai 2022, <https://www.bloomberg.com/news/articles/2022-05-06/gold-diggers-worsen-outlook-for-cocoa-harvest-in-no-2-producer>.
- <sup>130</sup> *How gold mining in Ghana is threatening Swiss chocolate*, *supra* note 147.
- <sup>131</sup> *How Illegal Mining, Climate Change Rob Cocoa Farmers of Arable Land in Ghana*, *EnviroNews Nigeria*, 24 nov. 2022, <http://www.environewsnigeria.com/how-illegal-mining-climate-change-rob-cocoa-farmers-of-arable-land-in-ghana/>.
- <sup>132</sup> Michael Owusu Ansah & Yaw B. Osei-Asare, *Effect of Gold Mining on Cocoa Production in the Brong Ahafo Region of Ghana* (Fév. 2018), p. 1.
- <sup>133</sup> *How gold mining in Ghana is threatening Swiss chocolate*, *supra* note 147.
- <sup>134</sup> Heidi Hausermann et al., *Land-grabbing, land-use transformation and social differentiation: Deconstructing "small-scale" in Ghana's recent gold rush*, 108 *World Development* (2018), p. 107, <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2018.03.014> [ci-après *Land-grabbing, land-use transformation and social differentiation*].
- <sup>135</sup> *Id.*, p. 107.
- <sup>136</sup> *Mechanization of Illegal Gold Mining Threatens Ghana's Forests*, *supra* note 145; Kojo Hayford, *Can Ghana's Cocoa Sector Survive the Illegal Gold Mining Invasion?*, *Cocoa Post*, 27 sept. 2022, <https://thecocoapost.com/can-ghanas-cocoa-sector-survive-the-illegal-gold-mining-invasion/>.
- <sup>137</sup> *Land-grabbing, land-use transformation and social differentiation*, *supra* note 153, p. 107.
- <sup>138</sup> *Illegal Gold Mining Boom Threatens Cocoa Farmers*, *supra* note 11.
- <sup>139</sup> *Id.*
- <sup>140</sup> *How gold mining in Ghana is threatening Swiss chocolate*, *supra* note 147.
- <sup>141</sup> *Id.*
- <sup>142</sup> *Id.*

**CORPORATE  
ACCOUNTABILITY  
LAB**

6214 N. Glenwood Ave.  
Chicago, IL 60660

[info@corpaccountabilitylab.org](mailto:info@corpaccountabilitylab.org)  
Facebook: [@corpaccountabilitylab](https://www.facebook.com/corpaccountabilitylab)  
Twitter: [@CorpAcctLab](https://twitter.com/CorpAcctLab)  
Instagram: [@corpacctlab](https://www.instagram.com/corpacctlab)